



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} avril 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre IV Coopération internationale pour le développement

Chapitre 12 Commerce et développement

(Programme 10 du cadre stratégique pour la période 2010-2011)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Organes directeurs	8
B. Direction exécutive et administration	10
C. Programme de travail	15
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement.	16
Sous-programme 2. Investissements et entreprises	22
Sous-programme 3. Commerce international	29
Sous-programme 4. Technologie et logistique	40
Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux.	48
D. Appui au programme	55
Annexe	
Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011	63

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

Tableau 12.1

Montant estimatif des dépenses

Projet du Secrétaire général	136 414 300 dollars ^a
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	133 094 600 dollars
^a Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 12.2

Effectifs proposés

	Postes	Classe
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	400	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 20 D-1, 48 P-5, 61 P-4, 74 P-3, 32 P-2/1, 12 G(1°C), 145 G(AC)
Suppression	(3)	3 G(AC) au titre de l'appui aux sous-programmes 1 et 2
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	403	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 20 D-1, 48 P-5, 61 P-4, 74 P-3, 32 P-2/1, 12 G(1°C), 148 G(AC)

Abbreviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; G = agent des services généraux; G(1°C) = agent des services généraux (1^{re} classe); G(AC) = agent des services généraux (Autres classes).

- 12.1 L'objectif principal du programme exécuté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) est d'aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, et les économies en transition à s'intégrer de manière avantageuse dans l'économie mondiale. Dans tous les aspects de ses activités, la CNUCED facilitera la mise en œuvre du programme mondial de développement et aidera les pays en développement à atteindre leurs objectifs en la matière, notamment l'élimination de la pauvreté, pour améliorer les conditions de vie de leurs citoyens et relever les défis que pose la mondialisation. Plus particulièrement, conformément aux priorités établies par l'Organisation, la CNUCED redoublera d'efforts, dans tous les domaines sectoriels relevant de sa compétence, pour appuyer le développement de l'Afrique.
- 12.2 Pour atteindre ces objectifs, dans le cadre de son mandat, la CNUCED : a) mènera des activités de recherche et d'analyse sur les questions persistantes ou émergentes en matière de développement; b) travaillera à l'établissement d'un consensus sur les efforts à déployer pour promouvoir sur les plans national et international des politiques et des stratégies propices au développement; et c) apportera son soutien aux pays dans l'application de leurs propres stratégies de développement, en les aidant à exploiter les possibilités offertes par la mondialisation et à en relever les défis. Alors que les pays sont de plus en plus interdépendants, la CNUCED poursuivra ses activités spécifiques de conseil et d'appui au développement en s'appuyant sur ces trois piliers, tout en continuant de répondre aux besoins des États et de s'acquitter de ses obligations envers ceux-ci.

- 12.3 Le programme s'inspire des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires et de la Commission de la science et de la technique au service du développement. Pour la période 2010-2011, les conclusions de l'Accord d'Accra seront également prises en compte dans le programme. La CNUCED est chargée de l'exécution des sous-programmes 1 à 5 de ce programme, tandis que le sous-programme 6 relève du CCI.
- 12.4 La CNUCED exécutera cinq sous-programmes en vue de faciliter la réalisation de l'objectif consistant à aider les pays en développement à s'intégrer de manière avantageuse dans le système commercial international. Le premier de ces sous-programmes s'inspirant des conclusions de la douzième session de la Conférence visera essentiellement à examiner le rôle des stratégies de développement dans une économie internationale mondialisée et les questions connexes. Les sous-programmes 2 et 4 auront pour objectif de contribuer au renforcement des capacités de production et de la concurrence internationale; le sous-programme 3 et le volet « logistique commerciale » du sous-programme 4 tendront à exploiter au mieux la mondialisation du commerce international et des négociations commerciales des biens et services pour favoriser le développement. Les stratégies de développement de l'Afrique, des pays les moins avancés et des pays en situation particulière, notamment les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, relèveront du sous-programme 5, tandis que les préoccupations sectorielles de ces pays feront aussi l'objet d'autres sous-programmes, dont les travaux seront coordonnés et menés en coopération avec ceux du sous-programme 5.
- 12.5 Le sous-programme 4 sera renforcé et placé sous la responsabilité d'une nouvelle Division de la technologie et de la logistique qui sera chargée de consolider les travaux de la CNUCED dans le domaine de la science et des techniques, vecteurs désormais incontournables du développement, et de tirer davantage parti des synergies existant entre ces questions et les activités relatives à la télématique. Conformément au paragraphe 183 de l'Accord d'Accra, l'actuel Service des produits de base de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base sera transformé en une unité autonome dont les ressources seront clairement définies. Suivant les orientations et sous la direction du Secrétaire général de la CNUCED, cette unité devrait plus efficacement contribuer aux efforts déployés par les pays en développement pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de faire face aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base.
- 12.6 En outre, la CNUCED accordera une attention particulière aux possibilités de coopération économique entre pays en développement. Dans le cadre de son mandat, elle examinera les questions suivantes : contribution des migrants au développement (par. 95 de l'Accord d'Accra); contribution que les transferts de fonds effectués par les migrants peuvent apporter au développement (par. 170 de l'Accord); questions relatives à l'énergie (par. 98 de l'Accord); changements climatiques (par. 100 de l'Accord).
- 12.7 La CNUCED renforcera la coordination interdivisions, en particulier dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités.
- 12.8 La CNUCED contribuera, dans le cadre de son mandat, à l'application des textes issus des conférences mondiales pertinentes, et en particulier à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire et le Document final du Sommet mondial de 2005, notamment ceux qui ont trait au partenariat mondial en faveur du développement, au financement du développement, à la mobilisation des ressources nationales, aux investissements, à l'endettement, au commerce, aux produits de base, aux questions systémiques et à la prise de décisions économiques de portée mondiale, à la coopération économique entre pays en développement, au développement durable, à la science et à la technique

au service du développement, aux pays ayant des besoins particuliers et à la satisfaction des besoins particuliers de l'Afrique.

- 12.9 La CNUCED contribuera également à la réalisation de certaines mesures prévues dans le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, les textes issus du Sommet mondial pour le développement durable, y compris le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, les textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, y compris la Déclaration de principes et le Plan d'action, le Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit, et les conclusions de l'examen à mi-parcours de ce programme d'action en 2008, et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Elle contribuera en outre à la poursuite de la mise en œuvre des objectifs adoptés sur le plan international énoncés dans la Déclaration ministérielle de Doha adoptée à la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres décisions pertinentes.
- 12.10 En tant qu'organisme chef de file du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination en ce qui concerne le groupe thématique interinstitutions sur le commerce et les secteurs productifs, la CNUCED renforcera le rôle du commerce et du développement et des domaines connexes dans les programmes d'aide au développement mis en œuvre par des organismes des Nations Unies, tels que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les stratégies nationales de développement, mènera des opérations conjointes dans les pays selon que de besoin et intensifiera la coopération interinstitutions dans le cadre d'initiatives à l'échelle du système dans ces domaines. Par l'intermédiaire du nouveau réseau mondial de groupes de réflexion sur le développement, composé d'institutions nationales et régionales compétentes, la CNUCED s'attachera à renforcer sa contribution intellectuelle et à améliorer la qualité de ses travaux en ayant plus systématiquement recours à l'examen critique par les pairs et en améliorant le traitement des questions au sein du secrétariat, tout en préservant son intégrité et son indépendance intellectuelles.
- 12.11 Le bureau de New York de la CNUCED fait valoir les intérêts et les objectifs de l'organisation auprès du Siège de l'ONU et de tous les intéressés à New York et à Washington, notamment les organismes, fonds et programmes spécialisés des Nations Unies, les missions diplomatiques et les journalistes accrédités auprès de l'ONU, ainsi que les organismes d'assistance technique œuvrant dans les domaines du commerce, des investissements, de la technologie et du développement. Il met à la disposition du public, des universités, des médias et des centres de recherche d'Amérique du Nord des informations sur l'action et les activités de recherche et de coopération technique de la CNUCED. Le personnel du bureau se compose de deux administrateurs (1 P-5 et 1 P-3) et de deux agents des services généraux.
- 12.12 Le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a examiné le projet de programme de travail à sa cinquante-deuxième session, qui a eu lieu du 26 au 30 janvier 2009. Les recommandations du Groupe de travail étaient conformes au cadre stratégique approuvé pour l'exercice 2010-2011. On a tenu compte dans le présent document des ajustements proposés concernant les produits prévus au programme et le cadre logique de la composante direction exécutive et administration.
- 12.13 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 12.3

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2006-2007 (nombre effectif)</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	78	115	86
Publications isolées	108	157	120
Total	186	272	206

12.14 Le montant total des ressources prévues à ce chapitre pour l'exercice biennal 2010-2011 s'élève à 136 414 300 dollars, avant actualisation des coûts, ce qui correspond à une progression de 3 319 700 dollars, soit 2,5 %. Cette augmentation s'explique de la façon suivante :

- a) L'augmentation de 11 600 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration résulte de dépenses supplémentaires nécessaires au titre des consultants et des voyages dans le cadre des préparatifs de la treizième session de la Conférence;
- b) L'augmentation nette de 3 820 800 dollars au titre du programme de travail est liée à :
 - i) Une augmentation nette de 1 742 900 dollars au titre du sous-programme 1, imputable essentiellement au financement intégral de six postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4 et 2 P-3) approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/260 au cours de l'exercice biennal 2008-2009 aux fins du renforcement des activités touchant au développement (1 963 100 dollars), compensée en partie par la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) afin de rationaliser et de simplifier la structure des postes grâce à la refonte des modes de fonctionnement (220 200 dollars);
 - ii) Une diminution nette de 1 161 400 dollars au titre du sous-programme 2, comprenant :
 - a) une diminution de 1 658 100 dollars imputable au transfert proposé de six postes [1 P-4, 1 P-3, 2 P-2/1 et 2 agents des services généraux (Autres classes)] vers le sous-programme 4 (Technologie et logistique); b) une diminution de 220 200 dollars imputable à la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes); et c) une diminution de 118 100 dollars imputable à la baisse des dépenses prévues au titre des consultants et des voyages, du fait du transfert de plusieurs activités liées aux sciences, aux techniques et à l'innovation vers le sous-programme 4 (Technologie et logistique), et à une meilleure utilisation des services d'impression internes, cette diminution étant en partie contrebalancée par une augmentation de 835 000 dollars imputable au financement intégral de deux postes (1 P-5 et 1 P-4) approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/260 au cours de l'exercice biennal 2008-2009 aux fins du renforcement des activités touchant au développement;
 - iii) Une augmentation de 958 100 dollars au titre du sous-programme 3, comprenant :
 - a) une augmentation de 732 300 dollars imputable au financement intégral de deux postes (1 D-1 et 1 P-4) approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/260 au cours de l'exercice biennal 2008-2009 aux fins du renforcement des activités touchant au développement; b) une augmentation de 220 200 dollars imputable au transfert d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) depuis le sous-programme 4 (Technologie et logistique); et c) une augmentation nette de 5 600 dollars imputable essentiellement à des dépenses supplémentaires au titre des réunions d'experts sur les produits de base;

- iv) Une augmentation de 1 544 200 dollars au titre du sous-programme 4, comprenant :
 - a) une augmentation de 1 437 900 dollars au titre du transfert de cinq postes [1 P-4, 1 P-3, 2 P-2/1 et 1 agent des services généraux (Autres classes)] depuis le sous-programme 2 (Investissements et entreprises); et b) une augmentation nette de 106 300 dollars imputable essentiellement à des dépenses supplémentaires au titre des consultants et des voyages pour des activités touchant aux sciences, aux techniques et à l'innovation;
 - v) Une augmentation de 738 000 dollars au titre du sous-programme 5, comprenant :
 - a) une augmentation de 732 200 dollars imputable au financement intégral de deux postes (1 D-1 et 1 P-4) approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/260 au cours de l'exercice biennal 2008-2009 aux fins du renforcement des activités touchant au développement; et b) une augmentation de 5 800 dollars imputable à des dépenses supplémentaires au titre de voyages effectués dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés;
 - c) La diminution de 512 700 dollars enregistrée au titre de l'appui au programme comprend :
 - a) une diminution de 220 200 dollars imputable à la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) afin de rationaliser et de simplifier la structure des postes, grâce à la refonte des modes de fonctionnement, à l'optimisation des méthodes de travail et à l'usage accru de la télématique; et b) une diminution de 292 500 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, en particulier le personnel temporaire (autre que pour les réunions), compte tenu des dépenses effectives des dernières années; et les communications, du fait de la baisse des tarifs locaux et internationaux.
- 12.15 Pendant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant prévu de 72 941 000 dollars compléteront les ressources inscrites au budget ordinaire pour financer diverses activités, telles que services consultatifs techniques, programmes de formation, ateliers, séminaires et projets opérationnels. Les ressources extrabudgétaires représentent 34,5 % du total disponible pour ce programme. La diminution de 609 300 dollars par rapport à l'exercice biennal 2008-2009 s'explique essentiellement par la réduction du financement apporté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux projets liés aux sciences, aux techniques et à l'innovation relevant du sous-programme 2 et par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) aux projets relevant du sous-programme 3.
- 12.16 L'évaluation faisant partie intégrante du cycle du programme, les ressources allouées à l'exécution du programme serviront dans une certaine mesure à évaluer les principaux produits et activités de la CNUCED. En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003, les ressources consacrées à l'exécution des activités de suivi et d'évaluation s'élèveraient à 1 395 900 dollars, dont 1 004 200 dollars imputés sur le budget ordinaire et 391 700 dollars au titre des ressources extrabudgétaires. La portée exacte des activités d'évaluation qui seront entreprises au cours de l'exercice biennal 2010-2011 sera déterminée pendant l'exercice une fois que des plans d'évaluation élaborés pour tous les sous-programmes de fond seront mis à exécution. Selon les estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation au titre de chacun des sous-programmes correspond à 82 mois de travail, dont 71 mois financés par le budget ordinaire et 11 mois financés au moyen des ressources extrabudgétaires.
- 12.17 La répartition estimative, en pourcentage, des ressources prévues au titre du programme pour l'exercice biennal 2010-2011 est indiquée au tableau 12.4. La répartition en est résumée dans les tableaux 12.5 et 12.6.

Tableau 12.4

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs		
1. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	0,1	–
2. Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	0,1	–
3. Commission de la science et de la technique au service du développement	0,2	–
Total partiel	0,4	–
B. Direction exécutive et administration	4,4	0,7
C. Programme de travail		
1. Mondialisation, interdépendance et développement	14,9	14,4
2. Investissement et entreprises	19,0	12,5
3. Commerce international	20,9	19,6
4. Technologie et logistique	12,6	38,1
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	6,8	3,6
Total partiel	74,2	88,2
D. Appui au programme	21,0	11,1
Total	100,0	100,0

Tableau 12.5

Prévisions des dépenses, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2006-2007 (dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actua- lisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Organes directeurs	445,6	564,9	–	–	564,9	25,0	589,9
B. Direction exécutive et administration	6 410,9	5 987,1	11,6	0,2	5 998,7	132,3	6 131,0
C. Programme de travail	82 563,6	97 327,1	3 820,8	3,9	101 147,9	1 643,1	102 791,0
D. Appui au programme	23 306,2	29 215,5	(512,7)	(1,8)	28 702,8	278,0	28 980,8
Total (1)	112 726,4	133 094,6	3 319,7	2,5	136 414,3	2 078,4	138 492,7

 2) *Fonds extrabudgétaires*

<i>Composante</i>	<i>2006-2007 (dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>	<i>Source de financement</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
			a) Services d'appui à :	
	–	–	i) Des organismes des Nations Unies	–
	6 236,0	6 706,4	ii) Des activités extrabudgétaires	6 706,4
	1 062,9	1 387,8	b) Activités de fond	1 332,0
	58 665,7	65 456,1	c) Projets opérationnels	64 902,6
Total (2)	65 964,6	73 550,3		72 941,0
Total [(1) + (2)]	178 691,0	206 644,9		211 433,7

Tableau 12.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	6	6	–	–	–	–	6	6
D-1	20	20	–	–	1	1	21	21
P-5	48	48	–	–	1	1	49	49
P-4/3	135	135	–	–	2	3	137	138
P-2/1	32	32	–	–	5	3	37	35
Total partiel	243	243	–	–	9	8	252	251
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	12	12	–	–	–	–	12	12
Autres classes	148	145	–	–	13	13	161	158
Total partiel	160	157	–	–	13	13	173	170
Total	403	400	–	–	22	21	425	421

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 564 900 dollars

Douzième session de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

- 12.18 Conformément au paragraphe 2 de sa résolution 1995 (XIX), l'Assemblée générale fixe la date et le lieu des sessions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en tenant compte des recommandations de la Conférence ou du Conseil du commerce et du développement. La douzième session de la Conférence a eu lieu à Accra en avril 2008. La treizième devrait se tenir à Doha en 2012.

Conseil du commerce et du développement

- 12.19 Créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, le Conseil du commerce et du développement est un organe permanent de la CNUCED chargé de remplir les fonctions de cette dernière quand elle n'est pas en session. Il rend compte de ses activités à la Conférence ainsi qu'à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Il se réunit chaque année en session ordinaire et peut se réunir en réunions directives trois fois par an. Le Conseil est secondé par le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme dans le cadre de la supervision du programme de travail, y compris la coopération technique.

Organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement

- 12.20 Deux commissions intergouvernementales, organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement (voir TD/442, par. 201 à 206), réalisent des travaux directifs intégrés dans leurs domaines de compétence respectifs, comme on le verra plus loin. Elles se réunissent une fois par an.
- 12.21 La Commission du commerce et du développement est chargée du mandat de l'ancienne Commission du commerce des biens et services et des produits de base et assure en outre la logistique des transports et du commerce qui relevait de l'ancienne Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence.
- 12.22 La Commission de l'investissement, des entreprises et du développement est chargée du mandat de l'ancienne Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes et s'occupe aussi des questions liées au développement d'entreprises et à la télématique, qui relevaient de l'ancienne Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement. Conformément à la résolution 49/130 de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1994, la Commission est secondée par 16 conseillers siégeant à titre individuel et venant de pays développés et en développement. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales en matière de comptabilité et de publication.
- 12.23 À la douzième session de la Conférence, il a été décidé que les réunions d'experts continueraient de se tenir sous les auspices des commissions pour que la Conférence puisse bénéficier de compétences techniques de haut niveau (TD/442, par. 207). Il ne peut y avoir plus de 10 réunions d'experts par an, y compris les sessions des organes d'experts subsidiaires permanents des deux Commissions. Les observations des experts sont communiquées à leur commission de tutelle.

Commission de la science et de la technique au service du développement

- 12.24 Créée par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/235 du 13 avril 1992, la Commission de la science et de la technique au service du développement donne l'orientation générale du programme de travail dans les domaines de sa compétence. La Commission se compose de 43 membres et, conformément à la résolution 2002/37 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 2002, se réunit une fois par an et fait rapport au Conseil. Conformément à la résolution 1993/75 du Conseil économique et social, en date du 30 juillet 1993, elle bénéficie de conseils techniques et spécialisés de groupes spéciaux et d'ateliers qui se réunissent entre ses sessions pour examiner des questions précises dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. Le secrétariat de la CNUCED fournit un appui fonctionnel à la Commission.

Tableau 12.7

Ressources nécessaires : organes directeurs

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	564,9	564,9	–	–
Total	564,9	564,9	–	–

- 12.25 Le montant de 564 900 dollars prévu à cette rubrique se décompose comme suit :
- a) 104 900 dollars destinés aux préparatifs et à l'organisation des réunions préparatoires de la treizième session de la Conférence, soit : 30 800 dollars pour les autres dépenses de personnel; 49 300 dollars pour les frais de voyage du personnel assurant les services nécessaires à divers forums et réunions préparatoires; et 24 800 dollars pour les frais généraux de fonctionnement;
- b) 122 900 dollars pour les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des 16 experts participant à titre individuel aux travaux de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement; c) 337 100 dollars pour les frais de voyage des 43 représentants participant aux travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement et pour les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des experts prenant part aux travaux du groupe spécial d'experts intersessions.

B. Direction exécutive et administration**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 998 700 dollars**

- 12.26 Le Secrétaire général de la CNUCED détermine les grandes lignes de l'action des départements organiques et de la gestion et assure le service fonctionnel des organes intergouvernementaux de la CNUCED, en particulier les sessions de la Conférence (qui se tiennent tous les quatre ans) et du Conseil du commerce et du développement. Le Secrétaire général adjoint remplace le Secrétaire général en cas de besoin et supervise le fonctionnement du secrétariat s'agissant de la stratégie, du programme et de la gestion. Le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint sont assistés par le personnel du Cabinet du Secrétaire général.
- 12.27 La CNUCED effectue chaque année une auto-évaluation de tous ses sous-programmes et notamment mesure les résultats sur la base des indicateurs de succès énoncés dans le cadre stratégique et recense et examine les principaux résultats de chaque sous-programme. Les conclusions de l'auto-évaluation sont transmises au siège en vue du rapport qui doit être fait tous les deux ans à l'Assemblée générale et sont également incorporées dans le rapport annuel de la CNUCED et présentées pour examen au Conseil du commerce et du développement, conformément aux dispositions du paragraphe 9 du Consensus de São Paulo adopté à la onzième Conférence (TD/410).

Tableau 12.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire de la CNUCED une entité plus utile aux États membres et veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Meilleure reconnaissance par les États membres de la pertinence des travaux de la CNUCED	<p>a) Nombre d'États membres représentés aux sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 120 États membres 2008-2009 (estimation) : 120 États membres 2010-2011 (objectif) : 125 États membres</p>
b) Les mandats sont intégralement exécutés	<p>b) i) Mise en œuvre intégrale, dans les délais prescrits, des recommandations issues des évaluations approuvées par les organes intergouvernementaux de la CNUCED</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : mise en œuvre à 100 % 2008-2009 (estimation) : mise en œuvre à 100 % 2010-2011 (objectif) : mise en œuvre à 100 %</p> <p>ii) Pourcentage des activités prescrites dans l'Accord d'Accra qui ont été exécutées ou qui sont en cours d'exécution</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 95 % 2010-2011 (objectif) : 100 %</p>
c) Meilleure intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED	<p>c) i) Augmentation du nombre d'initiatives visant l'intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 10 initiatives 2008-2009 (estimation) : 8 initiatives 2010-2011 (objectif) : 10 initiatives</p> <p>ii) Augmentation du pourcentage de femmes qui bénéficient de l'activité de la CNUCED</p>

- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 35 % des participants aux stages, séminaires et ateliers organisés par la CNUCED sont des femmes
2010-2011 (objectif) : 40 % des participants aux stages, séminaires et ateliers organisés par la CNUCED sont des femmes
- d) Programme de travail géré efficacement
- d) i) Utilisation optimale des ressources conformément aux politiques et procédures de l'ONU
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 99 %
2008-2009 (estimation) : 99 %
2010-2011 (objectif) : 98 %
- ii) Fourniture dans les délais prescrits de produits et services de qualité
- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 89 % des produits prévus sont fournis
2010-2011 (objectif) : 91 % des produits prévus sont fournis
- e) Recrutement et affectation du personnel dans les délais prescrits
- e) Diminution de la durée moyenne des vacances de poste dans la catégorie des administrateurs
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 180 jours
2008-2009 (estimation) : 150 jours
2010-2011 (objectif) : 120 jours
- f) Amélioration de la représentation géographique et équilibrage des effectifs entre hommes et femmes
- f) i) Pourcentage du personnel du Département venant d'un État membre non représenté ou sous-représenté à la CNUCED
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 7,5 %
2008-2009 (estimation) : 8 %
2010-2011 (objectif) : 8 %
- ii) Accroissement du pourcentage de femmes nommées à des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour une durée minimale d'une année

	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 36,5 % 2008-2009 (estimation) : 37,5 % 2010-2011 (objectif) : 50 %
g) Plus grand respect des délais impartis pour l'établissement des documents	g) Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session soumis dans les délais impartis <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 27 % 2008-2009 (estimation) : 50 % 2010-2011 (objectif) : 90 %

Facteurs externes

- 12.28 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies.

Produits

- 12.29 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions préparatoires de la treizième session de la Conférence, selon les besoins (10);
 - ii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (52 séances);
 - b. Documentation délibératoire : documents pour les réunions préparatoires de la treizième session de la Conférence, selon les besoins (2); rapports sur la suite donnée aux grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines intéressant la CNUCED, selon les besoins (2);
 - iii) Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4 séances);
 - b. Documentation délibératoire : documents de séance ou de travail, selon les besoins (2);
 - iv) Réunions de groupes spéciaux d'experts de haut niveau constitués par le Secrétaire général de la CNUCED en consultation avec les États membres (3);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : rapport annuel de la CNUCED (2);
 - ii) Communiqués et conférences de presse : conférences de presse et exposés du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint (32);

- iii) Documentation destinée aux réunions interinstitutions : contributions de fond aux travaux du Conseil des chefs de secrétariat et de ses organes subsidiaires et en vue des réunions et activités interinstitutions, selon les besoins (4);
- c) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Planification et coordination des travaux des réunions intergouvernementales et des réunions d'experts;
 - ii) Approbation de tous les documents et publications diffusés par la CNUCED, y compris le contenu des sites Web.

Tableau 12.9

Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 783,5	5 783,5	18	18
Autres objets de dépense	203,6	215,2	–	–
Total partiel	5 987,1	5 998,7	18	18
Fonds extrabudgétaires	553,7	532,1	–	–
Total	6 540,8	6 530,8	18	18

12.30 Le montant de 5 783 500 dollars prévu à cette rubrique permettrait de financer le maintien de 18 postes (9 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 9 postes d'agent des services généraux) dont les titulaires participent à la définition des grandes lignes de l'action des départements organiques et de la gestion et assurent le service fonctionnel des organes intergouvernementaux de la CNUCED. Sur ces 18 postes, quatre [1 P-5, 1 P-3 et 2 agents des services généraux (Autres classes)] sont attribués au Bureau de liaison de New York. Le montant de 215 200 dollars prévu au titre des autres objets de dépense, qui fait apparaître une augmentation de 11 600 dollars, couvrira notamment les services de consultants et d'experts et les voyages. L'augmentation de 11 600 dollars tient à l'accroissement des dépenses prévues au titre des réunions de groupes d'experts sur le commerce et le changement climatique, et des frais de voyage du personnel associé aux préparatifs de la treizième session de la Conférence.

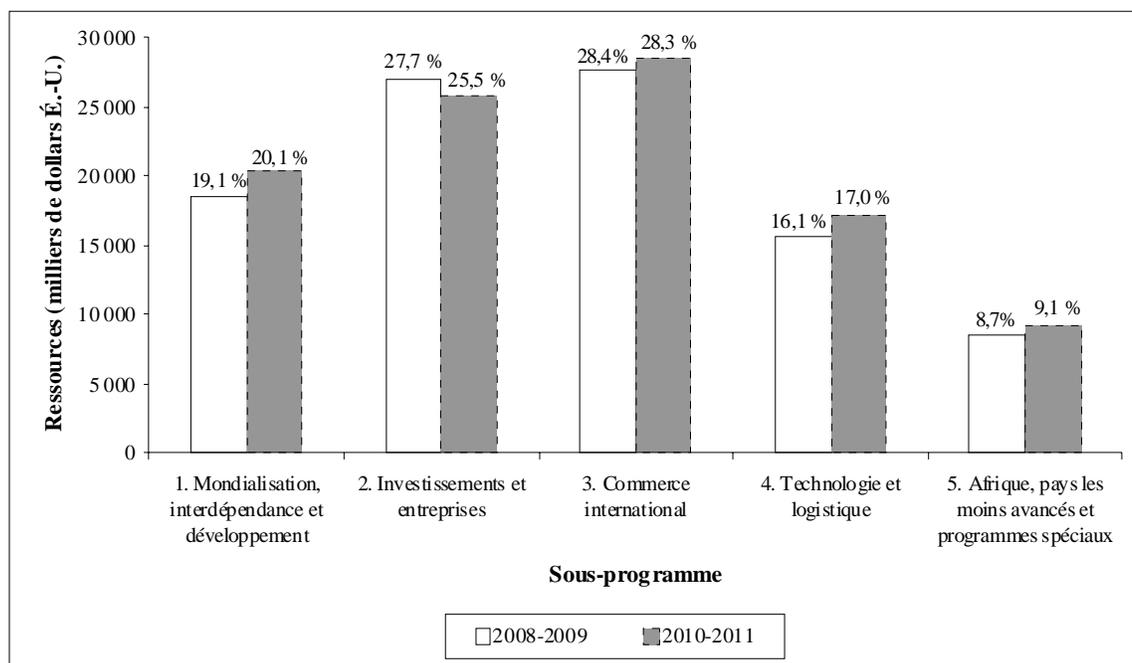
C. Programme de travail

Tableau 12.10

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
1. Mondialisation, interdépendance et développement	18 555,9	20 297,8	58	57
2. Investissements et entreprises	27 030,3	25 868,9	86	79
3. Commerce international	27 620,1	28 578,2	87	88
4. Technologie et logistique	15 647,1	17 191,3	49	54
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	8 473,7	9 211,7	26	26
Total partiel	97 327,1	101 147,9	306	304
Fonds extrabudgétaires	64 875,0	64 297,3	5	4
Total	162 202,1	165 445,2	311	308

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1 Mondialisation, interdépendance et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 20 297 800 dollars

- 12.31 La Division de la mondialisation et des stratégies de développement est chargée de l'exécution du sous-programme. Le programme de travail sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 1 du programme 10 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 12.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir, aux niveaux national, régional et international, des politiques et des stratégies économiques propices à une croissance soutenue, à un développement durable pour tous, à la création d'emploi et à l'élimination de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, fondées sur l'accroissement du profit tiré de la mondialisation, dans le contexte d'une interdépendance toujours plus grande entre les politiques et systèmes internationaux dans les domaines du commerce, de l'investissement et des finances, et les stratégies de développement nationales

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Contribution, dans le cadre de son mandat, à une meilleure compréhension de l'environnement économique mondial et des options de politique générale aux niveaux national et international, notamment en ce qui concerne la coopération Sud-Sud, en complément de la coopération commerciale et économique Nord-Sud, grâce à la promotion de politiques appropriées (Accord d'Accra, par. 36 à 39, 42 et 43)

a) i) Augmentation du nombre de réponses d'États membres aux enquêtes menées auprès des lecteurs

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 50 réponses

2010-2011 (objectif) : 70 réponses

ii) Augmentation du nombre d'États membres faisant état d'une meilleure compréhension des options de politique générale aux niveaux national et international, d'après les activités de recherche menées par la CNUCED

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 30 États membres

2010-2011 (objectif) : 40 États Membres

b) Progression dans la recherche d'une solution durable aux problèmes liés à l'endettement des pays en développement grâce à une meilleure compréhension, à tous les niveaux, de l'interaction qui existe entre les stratégies efficaces de financement du développement et des programmes rigoureux de gestion de la dette (Accord d'Accra, par. 40)

b) i) Augmentation du nombre d'institutions et de pays utilisant les services de renforcement des capacités offerts par le Système de gestion et d'analyse de la dette

Mesure des résultats

2006-2007 : 97 institutions, 65 pays

2008-2009 (estimation) : 100 institutions,

66 pays

2010-2011 (objectif) : 103 institutions,
66 pays

ii) Nombre de décisions et d'initiatives politiques internationales et nationales dans le domaine de la dette et du financement du développement s'appuyant sur les résultats des travaux de la CNUCED, et nombre de pays aidés par la CNUCED par l'intermédiaire du Système de gestion et d'analyse de la dette dont la situation en matière de dette extérieure s'est améliorée, c'est-à-dire pour lesquels le rapport entre dette extérieure et produit national brut s'est stabilisé ou a diminué, étant entendu que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur

*Mesure des résultats
(nombre de décisions et d'initiatives
politiques internationales et nationales)*

2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 20
2010-2011 (objectif) : 23

*Mesure des résultats
(nombre de pays)*

2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 19
2010-2011 (objectif) : 19

c) Amélioration de la fiabilité des données statistiques et empiriques destinées aux décideurs, aux niveaux national et international, relatives aux politiques économiques et aux stratégies de développement, notamment en ce qui concerne la coopération Sud-Sud (Accord d'Accra, par. 36 e) et 43)

c) i) Augmentation du nombre de variables statistiques et d'indicateurs dérivés calculés et tenus à jour par le Service central de statistique de la CNUCED

*Mesure des résultats
(nombre de variables et d'indicateurs
dérivés)*

2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 220
2010-2011 (objectif) : 240

ii) Nombre d'institutions utilisant les données statistiques de la CNUCED sur les politiques commerciales, financières et économiques

*Mesure des résultats
(nombre d'institutions)*

2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 1 400
2010-2011 (objectif) : 1 700

d) Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel et de la coopération internationale pour le redressement et le développement durable de l'économie palestinienne (Accord d'Accra, par. 44)

d) Nombre d'initiatives en faveur du développement de la Palestine et d'institutions mettant à profit les conclusions des recherches effectuées par la CNUCED, ses recommandations et ses activités de coopération technique

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 10 initiatives ou institutions

2010-2011 (objectif) : 10 initiatives ou institutions

Facteurs externes

12.32 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et exactes au niveau des pays et des régions; b) les fonds extrabudgétaires disponibles sont suffisants pour financer les programmes de coopération technique; c) la situation politique et les conditions de sécurité dans le territoire palestinien et dans la région sont favorables.

Produits

12.33 Les produits finals de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Assemblée générale :

a. Services fonctionnels pour les réunions de la Deuxième Commission (5);

b. Documentation délibératoire : contribution aux rapports sur la suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement (1); contribution aux rapports sur la coopération Sud-Sud, selon les besoins (1); contributions aux rapports sur la crise de la dette extérieure et le développement (2); contributions aux rapports sur les questions relatives à la mondialisation et au développement, selon les besoins (1);

ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :

a. Services fonctionnels pour les réunions préparatoires de la treizième session de la Conférence, selon les besoins (12);

iii) Conseil économique et social :

a. Services fonctionnels pour les réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, selon les besoins (2);

b. Documentation délibératoire : contribution au rapport destiné au Forum sur la coopération en matière de développement, selon les besoins (1);

iv) Conseil du commerce et du développement :

a. Services fonctionnels pour les sessions ordinaires annuelles et les réunions directives du Conseil du commerce et du développement (18);

- b. Documentation délibératoire : rapports spéciaux sur l'évolution et les perspectives de l'économie mondiale du point de vue du développement, selon les besoins (2); rapports sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien (2); *Rapport sur le commerce et le développement : aperçu général* (2);
 - v) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme : réunions du Groupe de travail (4);
 - vi) Groupes spéciaux d'experts : 12 réunions de groupes spéciaux d'experts sur les thèmes suivants : calcul des indicateurs du développement et de la mondialisation (1); cohérence entre les réglementations, pratiques et processus économiques internationaux, d'une part, et les politiques et stratégies de développement nationales, d'autre part (1); cohérence dans l'élaboration des politiques économiques mondiales, s'agissant en particulier de l'interdépendance et de la concordance des politiques et systèmes internationaux dans les domaines du commerce, de l'investissement et des finances, l'objectif étant d'aider les pays en développement à réussir leur intégration dans l'économie mondiale et à tirer un meilleur parti de la mondialisation (1); stratégies de développement adaptées à la situation de chaque pays et aux perspectives et enjeux de la mondialisation (2); utilisation de la mondialisation pour favoriser un développement équitable et sans exclusive, une croissance économique durable et la mise en œuvre de stratégies de développement appropriées visant notamment l'instauration d'un environnement favorable au secteur privé, l'emploi productif et la contribution du commerce à la croissance, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté (1); lutte contre la pauvreté, répartition des revenus et régimes de recettes publiques; besoins et mesures spécifiques découlant de l'interdépendance des politiques dans les domaines du commerce, de la finance, des investissements, des technologies et de la macroéconomie (2); incidence des politiques financières et macroéconomiques de croissance sur le développement; réunions du groupe consultatif sur le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) (2) ;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : *Development and Globalization: Facts and Figures* (Développement et mondialisation : faits et chiffres) (1); *Rapport sur le commerce et le développement* (2); *Manuel de statistique de la CNUCED* (papier, CD-ROM et version en ligne) (2);
 - ii) Publications isolées : questions d'actualité touchant la mondialisation et les politiques de développement, notamment les difficultés macroéconomiques rencontrées par les pays tributaires de produits de base (2); gestion efficace de la dette (1); documents de synthèse établis pour le Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales (10); instruments financiers visant à atténuer les chocs extérieurs (1); *Issues in international monetary and financial policies and globalization* (Questions relatives aux politiques financières et monétaires internationales et à la mondialisation) (répertoire) (2); actes de la Conférence interrégionale sur la gestion de la dette (1); études sur le développement économique palestinien (2); documents de synthèse de la CNUCED (12);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences et exposés sur les questions relatives aux politiques de développement et aux politiques macroéconomiques (30);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : descriptifs des produits et services fournis par le programme SYGADE (2); rapports

- annuels sur le SYGADE (2); document d'information sur les activités du sous-programme (1);
- v) Communiqués et conférences de presse : points de presse et interviews sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien (4); conférences de presse et interviews sur les résultats des recherches et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et à leur financement extérieur (30);
 - vi) Supports techniques : Bulletin des prix des produits de base (mensuel en ligne) (22); guide de l'utilisateur de la version 6 du SYGADE (1); guide d'installation de la version 6 du SYGADE (1); bulletin d'information sur le SYGADE (2); document d'appui technique pour le SYGADE (1); version 6 du SYGADE et mises à jour (1); manuel de l'utilisateur du Modèle de viabilité de la dette (DSM+) et mises à jour (1); analyse du portefeuille de la dette (1); validation des données sur la dette (1); statistiques sur la dette (1); rapports aux réunions du Club de Paris sur la situation et les perspectives économiques des pays demandant un rééchelonnement de leur dette (2); appui au Réseau mondial de groupes de réflexion sur le développement (1); matériel de formation à l'usage du personnel des ministères compétents et des banques centrales de certains pays en développement pour l'élaboration de stratégies et de politiques visant à maintenir la viabilité de la dette à long terme (1); portail Internet de la CNUCED sur les statistiques, base de données en ligne Globestat et IntraStat (1); mises à jour des pages du site Web de la CNUCED sur les activités inscrites au sous-programme (2);
 - vii) Séminaires destinés à un public extérieur, sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment en liaison avec des stages de formation sur les principales questions relatives à l'agenda économique mondial et d'autres activités de renforcement des capacités (30);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : missions consultatives, menées à la demande des gouvernements, sur : la lutte contre la pauvreté, la répartition des revenus et les régimes de recettes publiques (1); l'incidence des politiques financières et macroéconomiques de croissance sur le développement (1); avis sur l'action à mener aux niveaux national et régional pour renforcer la capacité des pays en développement de formuler des stratégies de développement (1); avis sur les mesures à prendre pour aider les pays en développement à s'intégrer dans l'économie mondiale et à tirer parti de la mondialisation (1); appui technique au Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (4); renforcement de la capacité des pays en développement débiteurs de renégocier leur dette au Club de Paris (7); renforcement de la capacité de certains pays en développement de maintenir la viabilité de la dette à long terme (1); renforcement de la capacité du peuple palestinien dans les domaines de la facilitation du commerce et de la politique commerciale, de la gestion du financement, des stratégies de développement, du développement du secteur privé et des investissements, et administration et coordination de projets de coopération technique dans ces domaines (1); renforcement de la capacité des pays en développement et des pays en transition de comptabiliser et de contrôler leur dette extérieure, y compris les questions de gouvernance (1);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : formation d'administrateurs de certains pays au SYGADE (statistique et analyse de la dette) (30); formation d'administrateurs de

certaines pays à la conception de politiques et d'arrangements propres à assurer la viabilité de la dette à long terme (1); atelier de formation sur l'investissement, les stratégies de développement et la politique commerciale à l'intention de spécialistes palestiniens (1);

- iii) Projets opérationnels : installation, mise à jour et maintenance du programme SYGADE (60); projet de coopération technique à l'intention du secteur privé palestinien (1);
- d) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : préparatifs de la conférence interrégionale sur la gestion de la dette et appui logistique à la conférence (1); services de bibliothèque : fonds de la bibliothèque de la CNUCED et archives (1).

Tableau 12.12

Ressources nécessaires, sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	15 873,9	17 616,8	58	57
Autres objets de dépense	2 682,0	2 681,0	–	–
Total partiel	18 555,9	20 297,8	58	57
Fonds extrabudgétaires	10 519,9	10 519,9	2	1
Total	29 075,8	30 817,7	60	58

- 12.34 Le montant prévu de 17 616 800 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 1 742 900 dollars, permettrait de financer 57 postes (31 d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 26 d'agent des services généraux) dont les titulaires exécuteraient les activités prévues au programme de la CNUCED concernant la mondialisation, l'interdépendance et le développement, telles que l'analyse et la conception de politiques macroéconomiques et de développement; l'étude et l'analyse et l'assistance technique en matière de financement de la dette et du développement; la coopération et l'intégration économique des pays en développement en vue de la promotion de leur développement; la fourniture en temps opportun d'informations fiables permettant de prendre des décisions concernant les politiques économiques et les stratégies de développement aux niveaux national et international; la fourniture d'un appui technique aux organes et mécanismes intergouvernementaux; l'élaboration du *Rapport sur le commerce et le développement* et d'autres publications ; l'assistance technique, des services consultatifs et des activités de formation dans les domaines relevant du sous-programme. L'augmentation nette de 1 742 900 dollars tient à : a) la création de six postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4 et 2 P-3), pour l'exercice 2008-2009, approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/260, visant à renforcer les activités de développement (1 963 100 dollars), partiellement compensée par b) la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes), visant à rationaliser la structure des postes par un remaniement des processus de gestion (220 200 dollars). Le montant de 2 681 000 dollars prévu au titre des autres objets de dépense doit permettre de financer les dépenses liées : a) aux services de consultants; b) aux réunions de groupes d'experts; c) aux voyages du personnel; d) aux services contractuels; et e) aux contributions correspondant au coût des services informatiques fournis à la CNUCED par le Centre international de calcul et l'Office des Nations Unies à Genève.

- 12.35 Durant l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 10 519 900 dollars serviront, entre autres : a) à assurer des services consultatifs aux gouvernements qui en font la demande, l'objectif étant de renforcer la capacité des pays en développement et des pays en transition de comptabiliser, de contrôler et d'analyser leur dette extérieure et intérieure, notamment sur les plans institutionnel, juridique et administratif; b) à organiser des stages de formation sur le SYGADE; et c) à exécuter le projet de coopération technique visant le secteur privé palestinien.

Sous-programme 2
Investissements et entreprises

Ressources nécessaires (avant actualisation) : 25 868 900 dollars

- 12.36 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe à la Division de l'investissement et des entreprises. Le programme de travail sera mis en œuvre conformément à la stratégie indiquée au sous-programme 2 du programme 10 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 12.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que tous les pays en développement, en particulier les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, profitent des avantages qu'offrent pour le développement l'accroissement des flux d'investissement et le renforcement du secteur privé et de la compétitivité de ces économies sur le plan international

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Meilleure compréhension des diverses questions clefs relatives à l'investissement public et privé et des incidences de l'investissement étranger direct (IED) sur le développement, ainsi que des politiques propres à promouvoir les avantages nets pour le développement découlant des IED (par. 147 et 149 de l'Accord d'Accra)

a) i) Augmentation du nombre de décideurs et d'autres parties prenantes qui répondent à des enquêtes d'évaluation et se déclarent mieux à même de comprendre les questions relatives à l'investissement public et privé

Mesure des résultats

(nombre de parties prenantes se déclarant mieux à même de comprendre les questions relatives à l'investissement public et privé grâce aux activités de la CNUCED dans ce domaine)

2006-2007 : 140 parties prenantes

2008-2009 (estimation) : 150 parties prenantes

2010-2011 (objectif) : 160 parties prenantes

ii) Augmentation du nombre de décideurs déclarant avoir mis en pratique des recommandations politiques et employé des méthodes fournies par la CNUCED dans le domaine de l'investissement international

- b) Capacité accrue de créer un climat propice à l'investissement pour le développement et d'en tirer parti (par. 148 à 150 de l'Accord d'Accra)
- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 20 décideurs
2010-2011 (objectif) : 25 décideurs
- b) i) Augmentation du nombre de pays ayant bénéficié de l'aide de la CNUCED, et notamment d'examen de la politique d'investissement, qui signalent une hausse des IED et un renforcement des avantages tirés de ces investissements, sachant que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur
- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 20 pays
2010-2011 (objectif) : 25 pays
- ii) Nombre et pourcentage de pays en développement ayant profité de l'aide de la CNUCED qui font état d'une amélioration des résultats d'après les indicateurs de référence
- Mesure des résultats*
(nombre de pays)
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 15 pays
2010-2011 (objectif) : 20 pays
- Mesure des résultats*
(pourcentage)
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 50 %
2010-2011 (objectif) : 60 %
- c) Meilleure compréhension des questions clefs et des nouveaux enjeux touchant aux accords internationaux d'investissement et de leur rôle dans le développement, et capacité accrue de négocier et de mettre en œuvre des accords d'investissement et de gérer les différends entre investisseurs et États (par. 151 et 153 de l'Accord d'Accra)
- c) i) Meilleure compréhension des questions clefs et des nouveaux enjeux touchant aux accords internationaux d'investissement et de leur rôle dans le développement, et meilleure analyse des effets de ces accords, illustrées par différentes observations des décideurs et des négociateurs
- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 100 parties prenantes font état d'une meilleure compréhension
2010-2011 (objectif) : 120 parties prenantes font état d'une meilleure compréhension

- ii) Capacité renforcée des États membres de participer à la négociation et à la mise en œuvre d'accords d'investissement et de gérer les différends entre investisseurs et États, illustrée par différentes observations des décideurs et des négociateurs
- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 30 communications
2010-2011 (objectif) : 40 communications
- d) Meilleure compréhension et capacité accrue d'élaborer des politiques visant à : i) stimuler le développement des entreprises et la facilitation du commerce; ii) élaborer des outils efficaces de comptabilité et d'information financière reconnus sur le plan international; iii) organiser des marchés d'assurances compétitifs et bien réglementés; et iv) mieux comprendre les instruments et les pratiques touchant à la responsabilité sociale des entreprises (par. 152, 154 à 157 et 169 de l'Accord d'Accra)
- d) i) Augmentation du nombre de pays indiquant que les mesures et les moyens d'intervention de la CNUCED permettent de concevoir efficacement des politiques de renforcement de la compétitivité de leurs entreprises
- Mesure des résultats*
(nombre de communications ou déclarations officielles reçues des pays bénéficiaires)
2006-2007 : 18
2008-2009 (estimation) : 21
2010-2011 (objectif) : 25
- ii) Augmentation du nombre de décideurs et de professionnels qui suivent les orientations de la CNUCED et utilisent les instruments qu'elle a élaborés dans le domaine de la comptabilité, des assurances, de la facilitation du commerce et de la présentation de rapports
- Mesure des résultats*
2006-2007 : 70 décideurs et professionnels
2008-2009 (estimation) : 85 décideurs et professionnels
2010-2011 (objectif) : 100 décideurs et professionnels
-

Facteurs externes

- 12.37 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs et réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et exactes aux niveaux des pays et des régions; b) les fonds extrabudgétaires disponibles sont suffisants pour financer les programmes de coopération technique; c) il existe une volonté politique constante de s'accorder lors des réunions intergouvernementales sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; et d) les États membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de mettre en œuvre des recommandations qui leur sont faites.

Produits

12.38 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels pour les réunions préparatoires de la treizième session de la Conférence, selon les besoins (12) ;
 - ii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions annuelles et les réunions directives du Conseil (4);
 - b. Documentation délibératoire : rapports sur les questions choisies par le Conseil, en fonction des besoins (2);
 - iii) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du groupe de travail (4);
 - iv) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions des sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement (16); séances de la réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale : coopération Sud-Sud et intégration régionale (2); séances de la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (8); séances de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement pour le développement (12);
 - b. Documentation délibératoire : rapports destinés à la Commission, sur des questions choisies par elle (4); rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission, sur des questions choisies par elle (4);
 - v) Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions de la session annuelle du Groupe de travail intergouvernemental (12);
 - b. Documentation délibératoire : notes destinées aux sessions annuelles du Groupe de travail intergouvernemental (2);
 - vi) Groupes spéciaux d'experts : 14 réunions de groupes d'experts sur l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen de la politique d'investissement; l'élaboration de pratiques optimales en matière de politiques d'investissement (1); les aspects de la propriété intellectuelle liés au développement (1); les politiques de responsabilité sociale des entreprises (1); la promotion de l'investissement (1); les questions relatives aux accords internationaux en matière d'investissement et leurs incidences sur le développement (1); les questions concernant l'investissement étranger présentant un intérêt crucial pour les pays en développement (2); la compétitivité internationale des petites et moyennes entreprises des pays en développement (2); les thèmes du *Rapport sur l'investissement dans le monde* (3); le contenu et l'approche méthodologique de l'examen de la politique d'investissement (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Review of International Accounting and Reporting Issues* (2); *Transnational Corporation Journal* (6); *World Investment Directory* (CD-ROM, avec profils de pays) (3); *World Investment Report* (sur papier et CD-ROM) (2); *Rapport sur l'investissement dans le monde : vue d'ensemble* (2);
 - ii) Publications isolées : publication des Services consultatifs pour l'investissement et la formation, portant notamment sur les pratiques optimales pour ce qui est d'attirer les investissements étrangers directs et d'en tirer parti; une série sur les droits de propriété intellectuelle pour le développement (8); une série sur l'examen de la politique d'investissement (8); une série sur la comptabilité et l'établissement des rapports, comportant des directives d'application pratique des normes internationales d'information financière, un manuel révisé à l'intention de ceux qui préparent et utilisent des indicateurs d'efficacité, et des directives pour l'établissement des rapports comptables et financiers à l'usage des petites et moyennes entreprises (3); une série sur la création et le développement des entreprises, notamment les politiques de responsabilité sociale des entreprises; l'analyse et l'examen de l'intégration des petites et moyennes entreprises des pays en développement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, la promotion de liens commerciaux, la facilitation des activités commerciales, l'assurance et le développement : principales questions (8); une série sur les accords internationaux d'investissement (8); une série de la CNUCED sur l'investissement étranger direct et le développement, notamment les questions nouvelles et les tendances concernant les activités des sociétés transnationales et les investissements étrangers directs, et l'investissement étranger direct dans les pays moins développés (9);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur des questions liées aux activités du sous-programme (10);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin d'information en ligne du programme Empretec (4); dossier promotionnel Empretec (1); documents d'information sur des questions relatives à l'investissement étranger direct (4); dossiers sur l'investissement (8); brochures, tracts et plaquettes sur diverses activités du sous-programme (politique et renforcement des capacités, promotion et facilitation de l'investissement, examen de la politique d'investissement, accords internationaux sur les investissements, développement des entreprises, normes internationales de comptabilité et de publication) (6);
 - v) Communiqués et conférences de presse : points de presse, interviews et conférences de presse sur les produits du programme (5); lancement médiatique d'autres publications (5); lancement du *Rapport sur l'investissement dans le monde* dans plusieurs pays (15);
 - vi) Supports techniques : renforcement des capacités par la mise en valeur des ressources humaines au profit de la compétitivité des entreprises (1); base de données sur les lois nationales concernant l'investissement étranger direct (2); bases de données sur l'investissement étranger direct et les activités des sociétés transnationales, les supersociétés transnationales et les fusions-acquisitions transfrontières (1); directives sur les exigences nationales concernant la qualification des comptables professionnels (1); portails en ligne (notamment guides d'investissement dans les pays les moins avancés sans littoral) (4); mécanisme (en ligne) de contrôle des accords internationaux d'investissement (8); bulletin d'information électronique sur les normes internationales

de comptabilité et de publication (1); base de données en ligne sur les accords internationaux d'investissement (2); matériel didactique sur l'utilisation du système de fonctionnement et de commercialisation des services de développement des entreprises de tourisme électronique, avec cas d'études (2); mises à jour des pages du site Web de la CNUCED concernant les programmes et activités du sous-programme (2); manuel sur la transparence et la comptabilité des entreprises (1) :

- vii) Ressources audiovisuelles : travaux de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement (CD-ROM) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : services consultatifs aux niveaux national et sous-régional visant à rendre les pays en développement mieux à même de formuler leurs stratégies en matière de tourisme électronique (1); services consultatifs aux gouvernements, et aux groupements régionaux ou sous-régionaux sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle ayant trait au développement (4); services consultatifs aux gouvernements et aux groupements régionaux ou sous-régionaux sur les politiques de responsabilité sociale des entreprises (2); services consultatifs aux gouvernements, et aux groupements régionaux ou sous-régionaux sur les accords bilatéraux et régionaux concernant l'investissement (10); services consultatifs visant à renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises et à promouvoir l'esprit d'entreprise (6); aide aux gouvernements et aux groupements régionaux ou sous-régionaux, visant à ce qu'ils soient mieux à même de faire des recherches sur l'investissement étranger direct et d'analyser les politiques qui s'y rapportent; aide aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays ayant des besoins particuliers, sur les politiques et législations en matière d'investissement, notamment les politiques sectorielles et les mécanismes permettant d'attirer l'investissement étranger et d'en tirer parti (10); aide aux pays en développement, destinée à renforcer leurs institutions d'investissement en recourant à des instruments pratiques et à des pratiques optimales concernant la promotion et la facilitation de l'investissement, l'accent étant mis en particulier sur la bonne gouvernance (4); aide aux gouvernements en ce qui concerne l'application par les entreprises des normes et pratiques de transparence et de comptabilité reconnues au plan international (8); aide aux organismes nationaux et sous-nationaux de promotion de l'investissement (10); aide au renforcement du réseau Empretec en Afrique (2); aide aux pays en développement concernant l'application et le suivi des recommandations découlant des examens de la politique d'investissement (10); examens de la politique d'investissement : aide aux pays en développement, visant à leur permettre d'attirer les investissements internationaux et d'obtenir les transferts de technologie correspondant à leurs objectifs nationaux, afin qu'ils puissent saisir les opportunités qui se présentent à l'échelle régionale et mondiale à moyen et à long terme (8); soutien au développement du secteur de l'assurance dans les pays en développement, en particulier en Afrique et dans les petits pays particulièrement vulnérables aux risques de catastrophe (3); assistance technique aux pays en développement, visant à améliorer la gouvernance en ligne (4); assistance technique aux organismes publics chargés de l'établissement des statistiques sur l'investissement étranger direct (6); assistance technique, en particulier aux gouvernements des pays les moins avancés, des pays les moins avancés sans littoral et des pays ayant des besoins particuliers portant sur la production et la diffusion de guides objectifs et informatifs sur les portails en ligne et les investissements (4);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : séminaires régionaux d'assistance aux organismes de réglementation des assurances dans les pays en développement et cours supérieurs destinés aux responsables de l'élaboration de la réglementation et des professionnels du secteur (5); séminaires et ateliers sur l'investissement étranger direct, ses incidences sur le développement et les politiques y relatives, notamment la diffusion du *Rapport sur l'investissement dans le monde*, ainsi que sur les secteurs prioritaires pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays ayant des besoins particuliers (16); séminaires et ateliers sur le renforcement des capacités de promotion et de facilitation de l'investissement (10); séminaires et ateliers sur la mise en valeur des ressources humaines permettant de formuler et de mettre en œuvre des politiques nationales d'investissement intégrées (6); séminaires et ateliers sur l'amélioration de la transparence des entreprises et la mise aux normes internationales (6); séminaires et ateliers sur les politiques en matière de propriété intellectuelle pour le développement; séminaires et ateliers sur la négociation et la mise en œuvre des accords internationaux d'investissement, la gestion des différends entre investisseurs et États, d'autres moyens de règlement des différends, l'approche de la promotion des investissements et les effets des accords d'investissement internationaux (6); séminaires sur les politiques de responsabilité sociale des entreprises (2); ateliers de formation sur le développement des services commerciaux dans le domaine du tourisme électronique (6);
- iii) Projets opérationnels : liens et nouveaux programmes Empretec dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et dans les pays en transition (6); projets nationaux et régionaux sur l'amélioration de la transparence des entreprises et la mise aux normes internationales (6); projets nationaux et régionaux de développement des services aux entreprises des pays en développement, notamment l'utilisation d'outils informatiques dans le tourisme (2).

Tableau 12.14

Ressources nécessaires, sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	25 898,4	24 855,1	86	79
Autres objets de dépense	1 131,9	1 013,8	–	–
Total partiel	27 030,3	25 868,9	86	79
Fonds extrabudgétaires	9 422,3	9 083,7	1	1
Total	36 452,6	34 952,6	87	80

12.39 Le montant de 24 855 100 dollars, en diminution de 1 043 300 dollars, permettrait de financer 79 postes (56 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 23 agents des services généraux) pour exécuter le programme de travail de la CNUCED dans le domaine de l'investissement et de l'entreprise, afin de concevoir et d'appliquer des politiques nationales et internationales de relance des capacités de production et de la compétitivité internationale des pays en développement. Ce programme comprend des études et des analyses dans le domaine de l'investissement étranger direct; l'étude des incidences sur le développement des activités des

sociétés transnationales et des politiques menées à cet égard; la préparation du *Rapport sur l'investissement dans le monde* et d'autres publications; l'examen de la politique d'investissement; l'analyse des incidences sur le développement des accords internationaux d'investissement; la compétitivité internationale des entreprises, la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités des entreprises et du programme Empretec; l'appui aux organes et processus intergouvernementaux chargés des questions touchant l'investissement, le développement et les entreprises; et les services d'assistance technique, de conseil et de formation dans les domaines relevant du sous-programme. La réduction nette de 1 043 300 dollars s'explique par : a) une diminution de 1 658 100 dollars due au transfert de six postes [1 P-4, 1 P-3, 2 P-2/1 et 2 postes d'agent des services généraux (Autres classes)] au sous-programme 4 (Technologie et logistique) visant à créer à la CNUCED une structure unifiée plus efficace chargée des questions de science, de technologie et d'innovation et de mieux répondre aux besoins des États membres dans ce domaine; b) une diminution de 220 000 dollars due à la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) visant à rationaliser la structure des postes par un remaniement des processus de gestion; cette réduction est en partie contrebalancée par une augmentation de 835 000 dollars correspondant au financement intégral de deux postes (1 P-5 et 1 P-4) pour l'exercice 2008-2009 que l'Assemblée générale a approuvé par sa résolution 63/260 en vue de renforcer les activités relatives au développement. Le montant de 1 013 800 dollars pour les objets de dépense autres que les postes, en diminution de 118 000 dollars, permettrait de financer : a) des consultants; b) des groupes d'experts; c) les voyages du personnel; et d) les services contractuels. La diminution de 118 100 dollars s'explique par la diminution des dépenses relatives aux consultants et aux voyages, due au transfert de certaines activités concernant la science, la technologie et l'innovation au sous-programme 4 (Technologie et logistique), et à l'utilisation accrue des ateliers d'imprimerie de la CNUCED pour ses propres publications.

- 12.40 Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, des fonds extrabudgétaires d'un montant prévu de 9 083 700 dollars permettront notamment de financer : a) la recherche et l'analyse des politiques concernant l'investissement étranger direct pour les publications, brochures et documents du sous-programme, tels que le *Rapport sur l'investissement dans le monde* et les guides sur l'investissement dans les pays les moins avancés; b) des services consultatifs et des stages de formation, visant notamment à appuyer les politiques et les traités d'investissement et leur facilitation, à renforcer les capacités des gouvernements des pays les moins avancés et des pays en transition d'accroître l'investissement étranger direct et de l'utiliser pour atteindre les objectifs nationaux de développement, et à promouvoir la transparence et la comptabilité des entreprises, l'élaboration de statistiques sur l'investissement étranger direct, les accords internationaux d'investissement et le transfert de technologies ainsi que l'accès aux technologies et à la propriété intellectuelle; c) les projets opérationnels des programmes de renforcement des capacités de la CNUCED visant à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises, tels que Empretec; et d) des mesures d'amélioration de la responsabilité et de la gouvernance des entreprises. La diminution de 338 600 dollars s'explique principalement par une baisse du financement par le PNUD des projets concernant la science, la technologie et l'innovation.

Sous-programme 3 Commerce international

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 28 578 200 dollars

- 12.41 Ce sous-programme relève de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base. Le programme de travail sera exécuté conformément à la stratégie détaillée au titre du sous-programme 3 du programme 10 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

12.42 Dans le cadre de ce sous-programme, le Groupe spécial sur les produits de base exécute son programme de travail en tant qu'unité autonome pour les produits de base, conformément au paragraphe 183 de l'Accord d'Accra. Suivant les orientations et sous la direction du Secrétaire général de la CNUCED, cette unité contribuera plus efficacement aux efforts déployés par les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de faire face aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base.

Tableau 12.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que tous les pays, en particulier les pays en développement – en accordant une attention particulière aux problèmes spécifiques de l'Afrique, des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables – participent au commerce et au système commercial internationaux de manière active, efficace et profitable, et renforcer la contribution de l'économie des produits de base au développement, afin de faire du commerce une force positive pour tous

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Capacité accrue des pays en développement et des pays en transition de s'intégrer de manière avantageuse à l'économie mondiale et au système commercial international, notamment au commerce de services, et de formuler et d'appliquer des politiques commerciales et de participer activement et de manière cohérente aux négociations commerciales bilatérales, régionales (notamment Sud-Sud) et multilatérales, en mettant davantage l'accent sur des solutions pragmatiques (par. 89, 90, 94, 95, 97 et 105 à 107 de l'Accord d'Accra)

a) i) Nombre de pays participant davantage aux négociations commerciales en présentant des propositions lors de négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales (notamment Sud-Sud) et en adhérant à l'OMC; et nombre de pays ayant travaillé avec la CNUCED qui se sont dotés des capacités nécessaires sur le plan des institutions et des ressources humaines

Mesure des résultats

2006-2007 : 35 pays
2008-2009 (estimation) : 38 pays
2010-2011 (objectif) : 40 pays

ii) Nombre et proportion des pays en développement ayant bénéficié de l'aide de la CNUCED qui font état d'une amélioration des résultats d'après les indicateurs de référence

Mesure des résultats

(en nombre de pays)

2006-2007 : 10
2008-2009 (estimation) : 13
2010-2011 (objectif) : 15

- b) Amélioration et diffusion accrues des outils analytiques, tels que l'indicateur du commerce et du développement, ainsi que des bases de données et logiciels tels que le Système d'analyse et d'information sur le commerce ou le World Integrated Trade Solution – autant d'outils qui aident à prendre des décisions en matière de commerce, y compris en rapport avec l'étude des incidences des obstacles non tarifaires sur le commerce et le développement (par. 96 et 97 de l'Accord d'Accra)
- Mesure des résultats
(en pourcentage)
2006-2007 : 10
2008-2009 (estimation) : 13
2010-2011 (objectif) : 15
- b) i) Nombre d'utilisateurs actifs du Système d'analyse et d'information sur le commerce, soit par l'Internet ou par le logiciel World Integrated Trade Solution, du Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles et de la base de données sur les mesures non tarifaires
- Mesure des résultats
2006-2007 : 35 000 utilisateurs
2008-2009 (estimation) : 37 000 utilisateurs
2010-2011 (objectif) : 40 000 utilisateurs
- ii) Nombre accru de mesures ou d'initiatives prises par les États membres en vue de réduire ou d'éliminer le recours à des obstacles non tarifaires dans le commerce international
- Mesure des résultats
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 3 mesures ou initiatives
2010-2011 (objectif) : 5 mesures ou initiatives
- iii) Nombre de pays dont les résultats sont pris en compte dans le calcul de l'Indice du commerce et du développement et dans son cadre d'analyse et de diagnostic
- Mesure des résultats
2006-2007 : 120 pays
2008-2009 (estimation) : 125 pays
2010-2011 (objectif) : 130 pays
- c) Capacité améliorée des pays en développement tributaires de produits de base d'exploiter les avantages pour le développement qu'offre la flambée actuelle des prix de ces produits; renforcement de la coopération internationale, dans le cadre du mandat de la CNUCED, afin de trouver une solution aux problèmes liés à l'économie des produits de base qui affectent le développement et le commerce, tels que la crise alimentaire et la pauvreté (par. 91 à 93, 98 et 183 de l'Accord d'Accra)
- c) i) Nombre de pays en développement tributaires de produits de base qui adoptent des mesures spécifiques à tous les niveaux, et généralisation, parmi les acteurs du secteur des produits de base, de la promotion et de l'amélioration de la transparence et de la responsabilité, ainsi que de l'exploitation des avantages pour le développement qu'offre la flambée actuelle des prix de ces produits, tout en sachant que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 10 pays

ii) Nombre de pays exportateurs de produits de base qui ont intégré les stratégies relatives aux produits de base dans leurs plans de développement nationaux avec l'aide de la CNUCED; nombre d'études, d'activités de coopération technique et de réunions de recherche de consensus entreprises par la CNUCED afin de mettre en avant la coopération internationale en ce qui concerne les possibilités et les défis présentés par l'économie des produits de base dans le domaine du commerce et du développement

*Mesure des résultats**(en nombre de pays)*

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 5

*Mesure des résultats**(en nombre d'études, d'activités de coopération technique et de réunions de recherche de consensus)*

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 61

d) Capacité accrue des pays en développement et des pays en transition d'élaborer et d'appliquer une législation et des politiques nationales et régionales (y compris au niveau Sud-Sud) de la concurrence tenant compte de la situation des pays concernés qui favorisent la compétitivité nationale et internationale; renforcement de la coopération internationale afin de mieux mettre en œuvre l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, en particulier la section F (par. 103 et 104 de l'Accord d'Accra)

d) i) Nombre de pays qui élaborent ou révisent et appliquent une législation et des cadres institutionnels relatifs à la concurrence aux niveaux national et régional (notamment Sud-Sud)

Mesure des résultats

2006-2007 : 11 pays

2008-2009 (estimation) : 12 pays

2010-2011 (objectif) : 13 pays

ii) Nombre des consultations volontaires, conformément à la section F de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : non disponible

2010-2011 (objectif) : 4 consultations volontaires

- e) Capacité accrue des pays en développement de formuler et de mettre en œuvre de façon synergique les objectifs liés au commerce, à l'environnement et au développement durable, et d'intégrer les objectifs liés au développement durable à tous les niveaux des stratégies de développement (par. 99 à 102 et 105 de l'Accord d'Accra)
- e) i) Nombre de pays élaborant et mettant en pratique des politiques, des plans, des programmes et des mesures normatives et établissant des mécanismes interinstitutionnels dans l'optique de tirer parti des débouchés commerciaux et des investissements et de faciliter la réalisation de leurs objectifs de développement durable, conformément aux conseils et aux analyses politiques de la CNUCED

Mesure des résultats

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : 30 pays

2010-2011 (objectif) : 40 pays

- ii) Participation accrue des pays en développement aux initiatives sur le biocommerce et les biocarburants

Mesure des résultats

(en nombre de pays en développement participant aux initiatives de la CNUCED sur le biocommerce et les biocarburants)

2006-2007 : 10 pays en développement

2008-2009 (estimation) : 15 pays en développement

2010-2011 (objectif) : 20 pays en développement

Facteurs externes

- 12.43 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si : a) des informations et données économiques et financières à jour et exactes sont disponibles aux échelons national et régional; b) les fonds extrabudgétaires affectés aux programmes de coopération technique ne sont pas sensiblement inférieurs aux prévisions.

Produits

- 12.44 Les produits finals de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Assemblée générale :
- a. Services fonctionnels pour les réunions de la Deuxième Commission, selon les besoins (10);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution aux rapports sur la suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement (2); rapport sur les tendances et perspectives concernant les produits de base (1); rapports sur le commerce international et le développement (2);

- ii) Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les travaux de la CNUCED sur le commerce, les changements climatiques et les investissements (1); rapport sur les activités de la CNUCED concernant les relations entre le commerce, les changements climatiques et les règles du Protocole de Kyoto, ainsi que le mécanisme pour un développement propre et l'investissement étranger direct (1);
- iii) Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution sur les activités de la CNUCED concernant le commerce et la diversité biologique (1);
- iv) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions préparatoires de la treizième session de la Conférence, selon les besoins (20); les réunions des conférences de négociation des Nations Unies sur certains produits de base (selon les demandes des organes internationaux s'occupant des produits de base) (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de base, selon les besoins, pour la sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (4);
- v) Commission du développement durable :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : contributions aux rapports concernant le commerce et le développement durable, dans le cadre de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement durable (2);
- vi) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions ordinaires annuelles du Conseil du commerce et du développement (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions choisies par le Conseil, selon les besoins (4);
- vii) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (8);
- viii) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions annuelles de la Commission (12); les sessions annuelles de la réunion pluriannuelle d'experts sur les services, le développement et le commerce; la réglementation et les aspects institutionnels (10);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de base pour les réunions pluriannuelles d'experts, selon les besoins (8); documents de base sur le rôle des pays en développement dans le commerce international, selon les besoins (2); rapport sur des questions choisies par la Commission (4);

- ix) Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions annuelles du Groupe intergouvernemental d'experts (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de base sur l'examen du renforcement des capacités et de l'assistance technique en matière de droit et de politiques de la concurrence (1); loi type sur la concurrence (1); rapports sur les questions relatives au droit et aux politiques de la concurrence (3); évaluation réciproque (facultative) des politiques relatives à la concurrence, selon les besoins (1);
- x) Groupes spéciaux d'experts : 10 réunions de groupe spécial d'experts sur les thèmes suivants : conciliation du commerce et de la préservation de l'environnement aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral (1); accès aux marchés pour les biocarburants durables (1); promotion de la cohérence des accords commerciaux régionaux avec le système commercial multilatéral (1); renforcement de la participation des pays en développement aux nouveaux secteurs dynamiques du commerce international (1); rôle du droit et des politiques de la concurrence dans la promotion de la croissance et du développement (1); évaluation de l'utilisation des préférences commerciales dans le cadre des préférences commerciales unilatérales et réciproques (1); produits de base et développement (2); réunions du Groupe de personnalités sur les obstacles non tarifaires et de l'Équipe spéciale interinstitutions, selon les besoins (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : manuels sur le Système généralisé de préférences et études relatives à l'accès aux marchés (6); *Manuel des statistiques du commerce mondial des minéraux* (2); Statistiques du minerai de fer (2); série A : principales questions relatives au commerce et au développement (y compris le rôle des pays en développement dans le commerce international : indice du commerce et du développement); nouvelle géographie des relations économiques internationales, tout particulièrement dans le contexte de la coopération Sud-Sud; faire en sorte que le système commercial et les négociations commerciales contribuent au développement; études analytiques sur le droit et les politiques de la concurrence; analyse économique des questions intersectorielles liées à l'option biocarburants; études de cas sur les expériences de pays en matière de biocommerce; analyse économique des relations entre le commerce, le développement et le changement climatique; diverses questions relatives au commerce, à l'environnement et au développement, y compris celles liées aux activités de coopération technique; documents d'orientation relatifs à la formulation des politiques sur le biocommerce et aux négociations dans ce domaine; commerce, pauvreté et questions de développement multisectorielles connexes; examen du commerce, de l'environnement et du développement (2); série B : questions de politiques commerciales (14); le marché du minerai de fer (2); *Étude mondiale sur les produits de base* (1);
 - ii) Publications isolées sur les questions suivantes : études analytiques sur le développement et le commerce des produits de base : agriculture (4); études analytiques sur le développement et le commerce des produits de base : minéraux et métaux (4); documents d'orientation sur les nouvelles questions relatives au commerce et au développement (26);
 - iii) Expositions, visites guidées et conférences : conférences sur des questions relatives aux travaux menés dans le cadre du sous-programme, selon les besoins (10);

- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : lettre d'information de l'Équipe spéciale du renforcement des capacités pour le commerce, l'environnement et le développement (8); lettres d'information sur le Système généralisé de préférences (2); brochures, prospectus et plaquettes promotionnels sur diverses activités liées au sous-programme (négociations et diplomatie commerciales, droit et politiques de la concurrence, produits de base, etc.) (10); lettre d'information sur le commerce et l'environnement (8);
 - v) Communiqués de presse, conférences de presse, selon les besoins (1);
 - vi) Produits techniques : modèle de simulation de politiques commerciales agricoles (actualisation au cours de l'exercice biennal) (2); répertoire des autorités chargées des questions relatives à la concurrence (2); INFOCOMM (actualisation au cours de l'exercice biennal) (2); base de données sur les mesures non tarifaires et les barrières commerciales non tarifaires (mise en place et actualisation au cours de l'exercice biennal) (2); Système d'information sur le commerce Sud-Sud (actualisation au cours de l'exercice biennal) (2); portail sur les normes, standards, labels et signes distinctifs se réclamant du développement durable (création, lancement et actualisation du site Web au cours de l'exercice biennal) (1); base de données sur le système d'analyse et d'information commerciales (TRAINS) (actualisation au cours de l'exercice biennal) (2); matériel pédagogique sur le mécanisme pour un développement propre (1); modules de formation sur les sujets faisant l'objet de négociations commerciales internationales (10); Programme CNUCED/CCI de facilitation du biocommerce; notes techniques (4) mise à jour des pages du site Web de la CNUCED relatives aux programmes et activités sur lesquels porte le sous-programme (8); système commercial intégré mondial (système WITS) (actualisation au cours de l'exercice biennal) (2);
 - vii) Produits audiovisuels : diplomatie commerciale et règlement des différends (sur CD-ROM) (2);
 - viii) Documentation destinée aux réunions interinstitutions : contribution à l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies pour faire face au problème du changement climatique dans le contexte du développement durable (2); contributions aux travaux du Conseil des chefs de secrétariat et de ses organes subsidiaires, selon les besoins (4);
 - ix) Contribution aux produits communs : contribution aux *Profils tarifaires dans le monde*, publication conjointe de la CNUCED, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du Centre du commerce international (CCI) (2); contributions au rapport de l'Université des Nations Unies sur l'intégration régionale (2); séminaire d'information conjoint OMC/CNUCED sur la participation et la transparence en matière d'établissement des normes agroalimentaires privées (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : missions consultatives d'assistance dans des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, et du Pacifique, et auprès de leurs organisations régionales, ainsi que dans des pays en transition sur les négociations post-Doha, les négociations commerciales régionales et les préférences commerciales (5); missions consultatives sur des questions relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre du droit et des politiques de la concurrence, à la protection des consommateurs et aux mesures prises pour faire face aux pratiques commerciales restrictives aux niveaux national, régional et international (11); missions consultatives sur l'élaboration des politiques et les négociations aux niveaux national, régional et multilatéral concernant le commerce des biens, services et technologies environnementaux (2); missions

consultatives sur le renforcement de la capacité d'analyse des questions relatives au commerce et au développement (6); missions consultatives sur le commerce, l'environnement et le développement dans les pays en développement, pour les aider notamment à déterminer leurs besoins en matière de renforcement des capacités s'agissant de la gestion de l'environnement, de l'accès aux marchés et de l'utilisation durable de la diversité biologique, et à répondre à ces besoins (4); services consultatifs aux pays engagés dans le processus d'adhésion à l'Organisation mondiale de commerce (avant, pendant et après l'adhésion) (6); services consultatifs aux pays en développement et aux pays en transition pour faire en sorte que le commerce international et les négociations commerciales contribuent au développement (2); services consultatifs sur les questions relatives au commerce international et aux politiques des produits de base face à la crise alimentaire mondiale (2); services consultatifs sur la participation aux activités au Siège de l'Organisation des Nations Unies, dans les commissions régionales et dans les organisations régionales, sous-régionales et internationales, ainsi que sur le commerce et les objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, et sur la suite donnée au Consensus de Monterrey sur le financement du développement (10); services consultatifs pour évaluer les possibilités d'investissement découlant des accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la diversité biologique et au changement climatique, dont pourraient bénéficier les pays en développement (2); services consultatifs pour aider les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier les petits producteurs, à leur demande (10); services consultatifs pour aider les délégations à la CNUCED et à l'OMC à faire face aux questions relatives à l'efficacité énergétique liées aux relations entre le commerce et l'environnement, selon les besoins (2); services consultatifs aux pays en développement sur le renforcement du secteur de la création (4); services consultatifs aux pays en développement pour les aider à intégrer les questions touchant le commerce et le développement dans les plans de développement nationaux et dans les stratégies de réduction de la pauvreté (3); assistance visant à déterminer les besoins des pays en développement en matière de renforcement des capacités nécessaires pour évaluer la possibilité d'intégrer les biocarburants dans leur stratégie nationale de l'énergie et à répondre à ces besoins (2); assistance visant à renforcer les capacités de négociation commerciale dans un cadre multilatéral ou régional, notamment en Afrique et dans les pays les moins avancés (2) assistance aux pays en développement pour ce qui est des obstacles non tarifaires (6); assistance aux pays les moins avancés au moyen du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés (2); assistance et fourniture d'information, de manière continue, aux missions ayant leur siège à Genève et aux capitales des États membres, sur le Système généralisé de préférences (2);

- ii) Cours, séminaires et ateliers de formation : Conférence annuelle CNUCED-Afrique sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des produits minéraux (2); formation en cours d'emploi du personnel de certains groupements régionaux et sous-régionaux à la collaboration interactive dans le cadre du système TRAINS (2); séminaires et ateliers régionaux et internationaux sur les politiques et négociations concernant le commerce des biens, services et technologies environnementaux (2); modules sur les questions relatives aux produits de base pour les stages de formation réguliers organisés en vertu du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok et du paragraphe 162 de l'Accord d'Accra, selon les besoins (5); séminaires nationaux et régionaux sur le Système généralisé de préférences et sur d'autres arrangements commerciaux préférentiels (6); séminaires, ateliers et réunions consultatives nationaux

et régionaux sur les prescriptions en matière d'environnement et l'accès aux marchés, une référence particulière étant faite aux normes privées, et sur la promotion de l'harmonisation et de l'équivalence des normes et des règles d'homologation (4); ateliers nationaux et régionaux pour aider les pays en développement tributaires des produits de base à formuler des stratégies et politiques et à tirer parti, sur le plan du développement, de la flambée actuelle des cours des produits de base, et à faire face aux enjeux et aux perspectives des marchés de ces produits en matière de commerce et de développement (6); ateliers, séminaires et cours de formation nationaux sur l'adhésion à l'OMC (12); organisation de forums internationaux sur les relations entre le commerce et le changement climatique et la complémentarité des politiques dans ces domaines (2); colloques régionaux sur les politiques à suivre en matière de biocommerce en Afrique, en Asie et en Amérique latine, et ateliers nationaux et régionaux sur la coopération multipartite en matière de biocommerce et autres questions apparentées (7); séminaire régional sur le commerce et l'investissement dans le domaine de la diversité biologique et du changement climatique; séminaires et ateliers sur les méthodes de libéralisation des échanges commerciaux dans le secteur des services et sur les principaux obstacles commerciaux qui limitent la capacité des pays en développement d'exporter leurs services (4); séminaires sur l'exploitation de la base de données du système TRAINS (4); séminaires visant à aider les pays en développement à mieux comprendre, du point de vue du développement, les enjeux des négociations commerciales multilatérales en cours et à venir (7); séminaires, ateliers et exercices de simulation visant à aider les pays intéressés à se doter de cadres institutionnels et réglementaires en matière de concurrence, et à promouvoir leur participation aux travaux des instances internationales sur la question, notamment lors des réunions régionales et des rencontres Sud-Sud (5); activités de formation au règlement des différends relatifs au commerce, aux investissements et à la propriété intellectuelle (4); activités de formation visant à renforcer la capacité des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays en transition, en vue de leur permettre de participer véritablement au système commercial multilatéral et de tirer pleinement parti de la libéralisation des échanges commerciaux (7); cours de formation, séminaires et ateliers sur le commerce, l'environnement et le développement, y compris les possibilités de commercialisation des produits écologiquement préférables; stages de formation à l'intention des négociateurs commerciaux des pays en développement et des pays en transition, dans le contexte de la diplomatie commerciale (15); atelier à l'intention des pays en développement dans le cadre de la préparation de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC (1);

- iii) Projets opérationnels : projet du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique concernant le secteur de la création (1); projet d'aide au commerce (1); projets de pays et projets multinationaux visant à renforcer les capacités d'élaboration des politiques dans le secteur des services et à assurer une meilleure adéquation des politiques des pays en développement, tout particulièrement des pays africains et des pays les moins avancés, aux exigences du commerce des services aux niveaux régional et international (3); projets de pays et projets multinationaux visant à renforcer les capacités d'élaboration des politiques en matière de législation sur la concurrence et la protection des consommateurs, en particulier dans les pays les moins avancés (2); projets de pays et projets multinationaux visant à apporter aux pays en développement, tout particulièrement aux pays les moins avancés, un appui technique dans le cadre des négociations commerciales régionales et multilatérales, ainsi qu'un appui à leur participation aux négociations faisant suite à la Conférence de Doha (2); projets de pays et projets multinationaux visant à aider les pays tributaires des produits de base à mettre

en place des cadres institutionnels pour la diversification de leur économie, une plus grande valeur ajoutée de leurs produits et une participation plus efficace aux chaînes d'approvisionnement mondiales des produits de base (5); projets de pays et projets multinationaux visant à aider les pays en développement et les pays en transition dans leur processus d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (2); établissement et diffusion de certaines données commerciales numérisées (1); mise en place et renforcement des capacités de différentes institutions en matière de politiques de la concurrence et de la protection des consommateurs (programme COMPAL) (1); projet multinational sur les nouveaux secteurs dynamiques (1); projet multinational sur la collecte de données concernant les mesures non tarifaires et les obstacles non tarifaires (1); projets multinationaux visant à aider les pays en développement à recourir aux mécanismes du Système généralisé de préférences et autres arrangements commerciaux préférentiels (2); projets sur le règlement des différends et la diplomatie commerciale (2); projet sur le Système global de préférences commerciales entre pays en développement (1); projet visant à aider les pays africains à mettre en place et à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles de participer de manière avantageuse au système commercial international (1).

Tableau 12.16

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	26 915,7	27 868,2	87	88
Autres objets de dépense	704,4	710,0	–	–
Total partiel	27 620,1	28 578,2	87	88
Fonds extrabudgétaires	14 529,6	14 290,5	1	1
Total	42 149,7	42 868,7	88	89

12.45 Le montant de 27 868 200 dollars, qui correspond à une augmentation de 952 500 dollars, permettra de financer 88 postes, à savoir 61 postes d'administrateur et 27 postes d'agent des services généraux, dont les titulaires contribueront à exécuter le programme de travail de la CNUCED sur diverses questions se rapportant au commerce international et aux produits de base, y compris des activités de recherche et d'analyse, et des conseils de politique générale; l'appui fonctionnel aux organes et mécanismes intergouvernementaux; l'assistance technique, les services consultatifs et les services de formation dans le domaine concerné, dans le cadre de référence du sous-programme. L'augmentation nette de 952 500 dollars s'explique comme suit : a) le financement intégral de deux postes (1 D-1 et 1 P-4) approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/260 au titre de l'exercice biennal 2008-2009 pour le renforcement des activités touchant au développement (732 300 dollars); b) le projet de transfert d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) du sous-programme 4 (Technologie et logistique) pour fournir un appui accru au Service de l'analyse commerciale, en particulier pour les activités relatives au secteur de la création (220 200 dollars). Le montant de 710 000 dollars pour les autres objets de dépense, qui correspond à une augmentation de 5 600 dollars permettrait de financer les dépenses suivantes : a) consultants; b) groupes d'experts; c) déplacements du personnel; d) services

contractuels. L'augmentation de 5 600 dollars s'explique essentiellement par les ressources supplémentaires nécessaires pour les réunions de groupe d'experts sur les produits de base.

- 12.46 Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, les ressources extrabudgétaires, dont le montant est estimé à 14 290 500 dollars, serviraient notamment : a) à renforcer les capacités des pays en développement et des pays en transition : i) de formuler et d'appliquer des politiques commerciales et de participer activement et de manière cohérente aux négociations commerciales bilatérales, régionales (notamment Sud-Sud) et multilatérales; ii) d'élaborer et d'appliquer une législation et des politiques nationales et régionales (y compris au niveau Sud-Sud) de la concurrence, et de promouvoir la coopération internationale dans ce domaine afin de lutter contre les pratiques commerciales restrictives; iii) de formuler et de mettre en œuvre de façon synergique les objectifs liés au commerce, à l'environnement et au développement durable et d'intégrer les objectifs liés au développement durable à tous les niveaux des stratégies de développement; et à améliorer et diffuser davantage les outils d'analyse commerciale et autres moyens d'analyse, les bases de données et les logiciels qui aident à prendre efficacement des décisions en matière de commerce et des décisions apparentées. La baisse de 239 100 dollars tient à une réduction du financement de projets par le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI).

Sous-programme 4 Technologie et logistique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts : 17 191 300 dollars)

- 12.47 La responsabilité principale de la mise en œuvre du programme revient à la Division de la technologie et de la logistique. Le programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 4 du programme 10 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 12.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer le développement économique et la compétitivité des pays en développement, en particulier celle des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des pays en transition, au moyen de services de logistique commerciale et de systèmes de transport en transit efficaces, de la consolidation de leur capacité d'acquérir, développer et utiliser de façon durable la technologie et le savoir, notamment les technologies de l'information et des communications, et de programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux institutions locales

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la logistique commerciale des pays en développement, grâce notamment au renforcement de l'efficacité de la gestion des systèmes de transport, à la cohérence des systèmes de transit et des dispositifs de facilitation du commerce, à l'élaboration et l'application de cadres réglementaires et institutionnels adéquats et à la participation active des pays en développement aux négociations concernant la facilitation du

a) i) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour réduire le coût des transactions et du transport, améliorer le fonctionnement de leurs systèmes de transit, renforcer l'efficacité et la coordination des systèmes de transport, mettre en place une législation favorable et promouvoir des mesures efficaces de facilitation du commerce

transport et du commerce (par. 107 et 164 à 168 de l'Accord d'Accra)

Mesure des résultats

2006-2007 : 20 nouvelles mesures par exercice biennal

2008-2009 (estimation) : 20 nouvelles mesures par exercice biennal

2010-2011 (objectif) : 20 nouvelles mesures par exercice biennal

ii) Augmentation du nombre de pays qui utilisent le Système douanier automatisé (SYDONIA) et ont fait état d'améliorations dans la gestion de leur administration douanière

Mesure des résultats

2006-2007 : 10 nouveaux pays par exercice biennal

2008-2009 (estimation) : 10 nouveaux pays par exercice biennal

2010-2011 (objectif) : 10 nouveaux pays par exercice biennal

iii) Nombre et proportion de pays en développement ayant bénéficié de l'assistance de la CNUCED qui ont signalé une amélioration des résultats dans les indicateurs de référence, étant entendu que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur

Mesure des résultats

(en fonction du nombre de pays par exercice biennal)

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 10

Mesure des résultats

(en fonction du pourcentage des nouveaux utilisateurs du Système douanier automatisé (SYDONIA) ayant fait état d'améliorations dans le coût et la durée des opérations douanières)

2006-2007 : sans objet

2008-2009 (estimation) : sans objet

2010-2011 (objectif) : 20 %

b) Adoption de politiques nationales et internationales dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et des technologies de l'information et des communications, et sensibilisation accrue à ces

b) i) Augmentation du nombre de mesures ou d'initiatives spécifiques prises par les pays en développement pour exécuter les programmes destinés à renforcer la contribution de la science, de la technologie,

questions essentiellement pour s'adapter aux changements technologiques, appliquer des politiques nationales efficaces dans le domaine de l'innovation, faciliter le transfert et la diffusion des technologies et renforcer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud en vue de mettre le savoir et la technologie au service du développement, notamment en renforçant les capacités, conformément aux conclusions des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies (par. 153 et 158 à 161 de l'Accord d'Accra)

c) Intensification du soutien apporté à la Commission de la science et de la technique au service du développement du Conseil économique et social afin qu'elle remplisse sa mission, notamment le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (par. 159 et 161 de l'Accord d'Accra)

d) Connaissances et capacités renforcées des pays en développement dans les domaines du commerce, de l'investissement et des questions apparentées, grâce à des programmes interdivisions de renforcement des capacités prévoyant des activités de recherche, d'enseignement et de formation au profit des institutions locales des pays en développement (par. 162 de l'Accord d'Accra)

de l'innovation et des technologies de l'information et des communications au développement, grâce aux orientations et à l'aide apportées par la CNUCED, notamment dans le cadre de l'examen des orientations

Mesure des résultats

2006-2007 : 28 nouvelles mesures par exercice biennal

2008-2009 (estimation) : 28 nouvelles mesures par exercice biennal

2010-2011 (objectif) : 28 nouvelles mesures par exercice biennal

ii) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération menées aux niveaux international, régional et sous-régional, dans le domaine de la science, de la technologie et des technologies de l'information et des communications

Mesure des résultats

2006-2007 : 20 nouvelles initiatives par exercice biennal

2008-2009 (estimation) : 20 nouvelles initiatives par exercice biennal

2010-2011 (objectif) : 20 nouvelles initiatives par exercice biennal

c) Haut niveau de participation aux sessions de la Commission de la science et de la technique au service du développement et adoption de mesures nationales et internationales relatives à la science et à la technique qui découlent de résolutions du Conseil économique et social

Mesure des résultats

2006-2007 : 10 nouvelles mesures adoptées

2008-2009 (estimation) : 10 nouvelles mesures adoptées

2010-2011 (objectif) : 10 nouvelles mesures adoptées

d) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour renforcer les capacités de la main d'œuvre et des institutions locales dans les domaines du commerce et de l'investissement et des questions apparentées, grâce à l'assistance de la CNUCED

Mesure des résultats

2006-2007 : 15 nouvelles mesures par exercice biennal

	2008-2009 (estimation) : 15 nouvelles mesures par exercice biennal 2010-2011 (objectif) : 15 nouvelles mesures par exercice biennal
e) Renforcement des capacités dans le domaine du tourisme électronique (par. 163 de l'Accord d'Accra)	e) Nombre de pays ayant bénéficié de l'aide de la CNUCED en matière de tourisme électronique qui ont signalé des améliorations dans la gestion et la promotion du secteur touristique <i>Mesure des résultats</i> <i>(en fonction du nombre de communications ou déclarations officielles reçues de pays bénéficiaires faisant état d'une amélioration dans la gestion et la promotion du secteur touristique)</i> 2006-2007 : 2 communications ou déclarations officielles 2008-2009 (estimation) : 3 communications ou déclarations officielles 2010-2011 (objectif) : 5 communications ou déclarations officielles

Facteurs externes

- 12.48 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées à condition : a) que l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises au niveau des pays et des régions; b) que les programmes de coopération technique ne souffrent pas d'un déficit de financement (fonds extrabudgétaires) important; c) que les réunions intergouvernementales soient marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; et d) que les États membres soient à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

- 12.49 Les produits finals prévus pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux séances de la Deuxième Commission (3);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (2); rapport à l'Assemblée générale sur la science et la technologie au service du développement (1);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions préparatoires en vue de la treizième session de la Conférence, selon les besoins (12);

- iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : suivi du Sommet mondial sur la société de l'information aux sessions annuelles du Conseil (2);
 - iv) Commission de la science et de la technique au service du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission et réunions de ses deux groupes d'experts (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à la Commission à ses treizième et quatorzième sessions et rapports destinés aux deux groupes d'experts ou émanant d'eux (6);
 - v) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions : sessions annuelles du Conseil du commerce et du développement (2);
 - vi) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail (4);
 - vii) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission du commerce et du développement (2); réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de base pour la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce et rapports émanant de la réunion;
 - viii) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement (2); réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités dans la science, la technologie et l'innovation (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de base pour la réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités dans la science, la technologie et l'innovation et rapports émanant de la réunion (2);
 - ix) Groupes spéciaux d'experts : six réunions de groupes d'experts sur : le renforcement des capacités et l'amélioration des compétences dans le commerce, l'investissement et le développement; les transports et la facilitation du commerce (2); la contribution de la technologie (y compris les technologies de l'information et des communications) et de l'innovation au développement (2); un groupe consultatif sur le renforcement des capacités et l'amélioration des compétences dans le commerce, l'investissement et le développement (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : renforcement des capacités grâce à la mise en valeur des ressources humaines (2); *Rapport sur l'économie de l'information* (2); *Étude sur les transports maritimes* (2); *Rapport sur la technologie et l'innovation* (2);

- ii) Publications isolées : Série Science et technique au service du développement y compris STIP et ICT policy reviews (6); études sur les transports et la facilitation du commerce (4);
- iii) Expositions, visites guidées, conférences : organisation de conférences sur des questions relatives à la science, la technologie et l'innovation, y compris les technologies de l'information et des communications; organisation de conférences relevant du sous-programme (4);
- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin d'information sur le Système douanier automatisé (SYDONIA), brochures, prospectus et pochettes d'information sur différentes activités du sous-programme (examen des politiques mises en œuvre dans le domaine des sciences, technologies et des innovations, technologies de l'information et des communications et commerce électronique au service du développement, Commission de la science et de la technique au service du développement, mise en valeur des ressources humaines et logistique commerciale) (7); bulletin sur la promotion et la facilitation du commerce (8); Institut virtuel et pochette d'information P166 (1); bulletin en ligne sur l'Institut virtuel (4);
- v) Communiqués de presse, conférences de presse : lancement du *Rapport de la CNUCED sur l'économie de l'information* (2); lancement du *Rapport sur la technologie et l'innovation* (1); points de presse, communiqués de presse et interviews sur des thèmes liés à la science, à la technologie et à l'innovation, y compris les technologies de l'information et des communications; points de presse, interviews et conférences de presse concernant les produits du sous-programme (4);
- vi) Supports techniques : documents du cours de formation de TrainForTrade (2); documents du cours de formation sur les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour économique international (5); plate-forme d'enseignement à distance (1); site Web interorganisations sur les outils de mesure des technologies de l'information et des communications (2); site Web sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement et du commerce électronique (4); supports techniques sur le renforcement des capacités dans le milieu universitaire : contribution à la mise en valeur des ressources humaines, et à l'appui à la formulation de politique dans les pays en développement (1); documentation technique concernant l'intérêt des technologies de l'information et des communications sur les pays en développement (1); Institut virtuel (site Web et supports didactiques) (5); base de données statistiques sur les technologies de l'information et des communications et le commerce électronique (2); mise à jour des pages du site Web de la CNUCED relatives aux programmes et activités relevant du sous-programme (2); rapport mondial en ligne sur le Système douanier automatisé (SYDONIA) et site Web du système (2);
- vii) Séminaires à l'intention des usagers extérieurs : préparation et coordination de cours de formation sur les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour économique international et contribution à leur contenu au profit des pays en transition, de l'Asie occidentale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie (5);
- viii) Ressources audiovisuelles : CD-ROM pour les cours de formation sur les principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour économique international (5); vidéos pédagogiques sur la mise en valeur des ressources humaines (2); CD-ROM du programme TrainForTrade (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs pour l'exécution des activités de formation et de mise en valeur des capacités du programme TrainForTrade (8); services consultatifs sur les politiques mises en œuvre dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation; aspects politiques et pratiques de l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement (2); services consultatifs sur l'élaboration de programmes d'études universitaires et de recherche et sur l'élaboration de matériaux et d'outils pédagogiques à l'intention des institutions d'enseignement universitaire, de formation et de recherche faisant partie du réseau de l'Institut virtuel (4); services consultatifs sur la mesure des technologies de l'information et des communications (1); les politiques de transport et les instruments, normes et règlements internationaux relatifs à la facilitation du commerce international, aux transports et à la sécurité des transports (6);
 - ii) Cours de formation, séminaires et ateliers : développement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transport, y compris le transport multimodal, la logistique, les cadres juridiques, la conteneurisation et ses incidences internationales (4); aspects économiques, techniques, juridiques et réglementaires de l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement; mesure des technologies de l'information et des communications (4); politiques mises en œuvre dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation; ateliers de formation des réseaux de centres d'excellence pour la coopération Sud-Sud dans les domaines de la science et de la technologie (2); séminaires TrainForTrade sur des questions concernant le commerce international, les services d'appui au commerce, le tourisme, les investissements et la gestion portuaire, y compris des ateliers sur le téléenseignement et la formation de formateurs (20); ateliers, séminaires et voyages d'étude de l'Institut virtuel liés à l'élaboration des programmes universitaires et du matériel et des outils pédagogiques qui s'y rapportent (2);
 - iii) Projets opérationnels : renforcement des capacités dans l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement; examen des politiques nationales mises en œuvre dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation (4); renforcement de la capacité du réseau d'établissements universitaires de formation et de recherche composant l'Institut virtuel (2); projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans les domaines du transport et des services connexes, et de la facilitation et de la logistique du commerce, y compris le système SYDONIA (72); programmes de formation et de renforcement des capacités TrainForTrade (8).

Tableau 12.18

Ressources nécessaires, sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	15 325,9	16 763,8	49	54
Autres objets de dépense	321,2	427,5	–	–
Total partiel	15 647,1	17 191,3	49	54

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Fonds extrabudgétaires	27 802,2	27 802,2	1	1
Total	43 449,3	44 993,5	50	55

- 12.50 Le montant de 16 763 800 dollars, en augmentation de 1 437 900 dollars, doit permettre de financer 54 postes, dont 37 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 17 postes d'agent des services généraux pour réaliser le programme de travail de la CNUCED dans divers secteurs relevant de la logistique commerciale, la science, la technologie et les technologies de l'information et des communications au service du développement, la formation et le renforcement des capacités, y compris la recherche, l'analyse et les conseils de politique générale; l'appui fonctionnel aux organes et processus intergouvernementaux; l'assistance technique, les services consultatifs et de formation dans les domaines relevant du sous-programme. L'augmentation nette de 1 437 900 dollars résulte des facteurs suivants : a) le redéploiement prévu de cinq postes [1 P-4, 1 P-3, 2 P-2/1, et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] du sous-programme 2, Investissements et entreprises, en vue de créer une structure plus unifiée et plus efficace en matière de science, de technologie et d'innovation au sein de la CNUCED et de mieux répondre aux besoins des États Membres dans ce domaine. Le montant de 427 500 dollars prévu pour les objets de dépense autres que les postes, qui fait apparaître une augmentation de 106 300 dollars, doit permettre de couvrir les frais suivants : a) consultants; b) groupes d'experts; c) déplacements du personnel; et d) services contractuels. L'augmentation de 106 300 dollars est due principalement à un accroissement des besoins en services consultatifs et du nombre de voyages liés aux activités concernant la science, la technologie et l'innovation.
- 12.51 Durant l'exercice biennal 2010-2011, le montant des ressources extrabudgétaires prévues, soit 27 802 200 dollars, doit permettre de couvrir notamment les frais suivants : a) services consultatifs et cours de formation ayant trait aux aspects politiques et pratiques des technologies de l'information et des communications au service du développement et à la mesure de l'économie de l'information, y compris dans le cadre du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement; b) services consultatifs, formation et projets fonctionnels ayant trait à l'examen des politiques mises en place dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation; c) appui à la réalisation du projet dans les pays participants en vue d'améliorer la capacité d'enseignement et de recherche parmi les universités faisant partie de l'Institut virtuel; d) appui aux activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, y compris la formation de formateurs et d'enseignants, et appui technique aux projets nationaux et régionaux; e) aide à la modernisation de la législation relative aux transports et à la création d'une capacité nationale pour surmonter les difficultés et améliorer ainsi l'efficacité des services d'appui au commerce, tels que les douanes et les transports; et f) achèvement du transfert des usagers actuels vers la nouvelle version du SYDONIA et préparation de l'installation de la dernière version (SYDONIAWORLD) dans de nouveaux pays ainsi que dans ceux qui utilisent déjà le système.

Sous-programme 5

Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 211 700 dollars

- 12.52 C'est à la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux qu'incombe l'exécution de ce sous-programme. Le programme de travail sera exécuté selon la stratégie énoncée dans le cadre du sous-programme 5 du programme 10 du cadre stratégique pour l'exercice 2010-2011.

Tableau 12.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique, dans les pays les moins avancés et dans d'autres groupes de pays se trouvant dans une situation particulière (pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables) et favoriser leur intégration progressive à l'économie mondiale, d'une manière qui leur soit profitable, en particulier grâce à des politiques nationales et des mesures de soutien international qui renforcent leurs capacités de production, notamment en les aidant à intégrer le commerce dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. La CNUCED contribuera également, dans les limites de ses attributions, à l'application et au suivi des conclusions des conférences mondiales pertinentes et à la réalisation des objectifs de développement adoptés sur le plan international, y compris ceux contenus dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Afin de recenser aux niveaux national et international les possibilités qui s'offrent d'utiliser efficacement le commerce dans la lutte contre la pauvreté, la CNUCED entreprendra des activités de recherche sur les liens entre le commerce et la pauvreté et élaborera des programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux institutions locales.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Accroissement de la diversité des options politiques nationales et internationales en vue de promouvoir le développement de l'Afrique dans les domaines de compétence de la CNUCED (par. 10, 41 et 195 de l'Accord d'Accra)

a) i) Nombre et proportion d'États membres ayant adopté les recommandations pratiques formulées par la CNUCED, comme en témoignent les déclarations faites lors des différentes réunions intergouvernementales de celle-ci

*Mesure des résultats
(nombre d'adoptions)*

2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 50
2010-2011 (objectif) : 55

*Mesure des résultats
(pourcentage)*

2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 32 %
2010-2011 (objectif) : 35 %

- b) Meilleure compréhension analytique des problèmes de développement des pays les moins avancés et consensus renforcé entre les partenaires de l'économie mondiale à cet égard (par. 10, 39 c) et d), 41, 90 i), 147 et 184 b) et g) de l'Accord d'Accra)
- ii) Augmentation du nombre de décideurs qui signalent avoir adopté des recommandations pratiques et suivi des méthodes suggérées par la CNUCED dans le domaine du développement de l'Afrique
- Mesure des résultats*
(nombre de déclarations signalant l'adoption de recommandations pratiques ou l'utilisation de méthodes suggérées par la CNUCED)
- 2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 5
2010-2011 (objectif) : 7
- b) i) Nombre et proportion des États membres qui ont adopté les recommandations pratiques formulées par la CNUCED, comme en témoignent les déclarations faites lors des différentes réunions intergouvernementales de celle-ci
- Mesure des résultats*
2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 50
2010-2011 (objectif) : 55
- Mesure des résultats*
(pourcentage)
- 2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 32 %
2010-2011 (objectif) : 35 %
- ii) Augmentation du nombre de décideurs qui signalent avoir adopté des recommandations pratiques et suivi des méthodes suggérées par la CNUCED dans le domaine du développement des pays les moins avancés
- Mesure des résultats*
(nombre de déclarations signalant l'adoption de recommandations pratiques ou l'utilisation de méthodes suggérées par la CNUCED)
- 2006-2007 : sans objet
2008-2009 (estimation) : 5
2010-2011 (objectif) : 7
- c) Meilleure intégration des politiques et des priorités commerciales dans les plans de développement nationaux, entre autres grâce au Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés (par. 90 i), 212 d) et 214 de l'Accord d'Accra)
- c) Nombre de pays les moins avancés qui ont progressé dans l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans leurs plans de développement nationaux et concrètement appliqué les matrices d'action du Cadre intégré renforcé, étant entendu que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur

	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 10 pays 2010-2011 (objectif) : 12 pays
d) Capacité accrue des petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, notamment les petits États insulaires en développement, à réduire leur handicap et à renforcer la diversification de leurs économies dans le cadre de la Stratégie de Maurice de 2005 (par. 10, 36 d), 90 et 212 h) de l'Accord d'Accra)	d) Nombre de pays (petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables) dans lesquels ou pour lesquels les décideurs et les partenaires de développement ont pris des mesures visant à renforcer leur capacité d'adaptation, partiellement ou entièrement grâce aux activités de la CNUCED
	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 4 pays 2010-2011 (objectif) : 5 pays
e) Participation accrue et plus efficace des pays en développement sans littoral au commerce international et aux flux d'investissement étranger direct grâce à des travaux d'analyse, à l'offre de services consultatifs et à la coopération technique dans le cadre du Programme d'action d'Almaty (par. 10, 36 d), 41, 107, 146, 165 et 212 g) de l'Accord d'Accra)	e) Nombre de pays en développement sans littoral ayant amélioré la structure de leurs échanges commerciaux et étant parvenus à attirer un flux croissant d'investissement étranger direct, partiellement ou entièrement grâce aux activités de la CNUCED
	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 6 pays 2010-2011 (objectif) : 8 pays

Facteurs externes

- 12.53 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises au niveau des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; c) les réunions intergouvernementales sont marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; et d) les États membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

- 12.54 Les produits prévus pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les séances de la Deuxième Commission, en fonction des besoins (2); séances de la Deuxième Commission (8); réunions préparatoires et séances de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en fonction des besoins (14);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : rapport de synthèse sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international (2); contribution au rapport soumis à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1); contribution au rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (1); contribution au rapport sur l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (2); contribution au rapport sur la mise en œuvre des conclusions de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et l'examen final des sections intéressant la CNUCED du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (2); évaluation finale du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés : contribution de la CNUCED et enseignements à tirer pour le programme d'action suivant (1);
- ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour la treizième session de la Conférence, y compris pour les réunions préparatoires, en fonction des besoins (12);
- iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels nécessaires aux réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, en fonction des besoins (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : contribution à la documentation destinée au Conseil, selon les besoins (1); contribution au rapport sur la mise en œuvre des conclusions de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et son examen final à la session de fond du Conseil (4);
- iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels destinés aux réunions : sessions annuelles et réunions directives du Conseil (12);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports analytiques sur le développement économique en Afrique (aperçu) (2); contributions aux rapports de base établis à l'intention des réunions d'experts consacrées aux questions relatives au commerce et au développement qui présentent un intérêt pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les pays en développement de transit, les petits États insulaires en développement et les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables (5); rapport intérimaire du secrétariat de la CNUCED sur la mise en œuvre des activités menées à l'échelle de la CNUCED en faveur des pays les moins avancés (2); rapport sur l'évaluation globale des avantages effectifs tirés de l'appartenance à la catégorie des pays les moins avancés (1); rapports sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique (2); rapport au Conseil du commerce et du développement sur la mise en œuvre et l'examen final du Programme d'action de Bruxelles de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (2); rapports sur les questions sectorielles et les préoccupations thématiques des pays les moins avancés (1); rapports intérimaires sur la mise en œuvre par la CNUCED du Cadre intégré renforcé (2); rapports au Conseil du commerce et du

- développement sur les pays les moins avancés, en fonction des besoins (1); rapport sur les pays les moins avancés – aperçu (2);
- v) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - vi) Comité des politiques de développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Comité, en fonction des besoins (1);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : apports conceptuels, méthodologiques et statistiques au travail du Comité intéressant directement les pays les moins avancés, dans le cadre, en particulier, de la poursuite de l'affinement des critères et des règles applicables à l'examen triennal de la liste des pays les moins avancés et de la mise en œuvre de la résolution 59/209 de l'Assemblée générale sur une stratégie de transition sans heurt pour les pays retirés de la liste des pays les moins avancés (1);
 - vii) Groupes spéciaux d'experts : 12 réunions de groupes d'experts sur les questions suivantes : faiblesses économiques en 2010 (contribution à l'examen à mi-parcours de la Stratégie de Maurice qui sera mené au cours de la même année); questions en relation avec le thème du rapport annuel sur les pays les moins avancés (2); politiques générales destinées à renforcer la capacité de production des pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, et à améliorer leur compétitivité dans l'économie mondiale; développement économique en Afrique (2); réunion régionale d'experts pour les pays les moins avancés d'Afrique dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (5); réunion régionale d'experts pour les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1);
 - viii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : contribution aux plans d'action relevant du NEPAD, en fonction des besoins (1); contribution au rapport sur le segment du NEPAD relatif à l'agriculture, à l'accès aux marchés et à la diversification (2); contributions aux rapports de base établis à l'intention des réunions d'experts consacrées aux questions relatives au commerce et au développement qui présentent un intérêt pour l'Afrique, les pays les moins avancés et les programmes spéciaux, en fonction des besoins (1); service des conférences, réunions d'experts et autres réunions du NEPAD, et études et documents à leur intention, en fonction des besoins (1); service de la réunion ministérielle des pays les moins avancés dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Développement économique en Afrique (Economic Development in Africa)* (2); série consacrée à des questions liées aux programmes spéciaux (y compris l'Atlas des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, et des programmes spéciaux; traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement (2); rapport sur les pays les moins avancés (2);
 - ii) Publications isolées : évaluation finale du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés : contribution de la CNUCED et enseignements à tirer pour le programme d'action suivant (1);

- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *Développement économique en Afrique (Economic Development in Africa)* (2); extraits du rapport sur les pays les moins avancés (6);
 - iv) Communiqués et conférences de presse : points de presse et entretiens en relation avec le travail consacré aux questions intéressant les pays les moins avancés (10); communiqués de presse, conférences de presse et entretiens destinés à faire connaître les résultats des travaux de recherche et les propositions concernant les pays les moins avancés, le développement économique en Afrique, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, en fonction des besoins (10);
 - v) Publications techniques : notes techniques sur le développement des capacités de production et la libéralisation des échanges commerciaux : perspectives en termes d'accès aux marchés (1); notes techniques sur la corrélation entre l'érosion des préférences et l'aide au commerce (1); mise à jour des pages du site Web de la CNUCED relatives aux programmes et activités sur lesquels porte le sous-programme (2);
 - vi) Séminaires destinés aux utilisateurs extérieurs : organisation de séminaires, de conférences et d'exposés sur les pays les moins avancés et les problèmes de développement de l'Afrique destinés à divers publics, notamment aux représentants de la société civile et aux milieux universitaires, et sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment en liaison avec des stages de formation de la CNUCED et autres activités de renforcement des capacités (10);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture de services consultatifs aux fins ci-après : contrôle et évaluation des programmes de coopération technique dans le contexte du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés, y compris la contribution à l'élaboration d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce par pays et l'exécution de programmes d'assistance technique liée au commerce sur la base de matrices d'action pour un diagnostic en matière commerciale; analyse de l'impact des politiques de mondialisation et de libéralisation sur le développement économique et social des pays les moins avancés – réponses aux réformes d'orientation et adéquation des mesures prises au niveau international (15); services consultatifs sur les politiques destinées à renforcer la capacité de production des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, et à améliorer leur compétitivité dans l'économie mondiale (10); assistance dans le domaine des négociations commerciales multilatérales et régionales et du renforcement des capacités dans les pays en développement, y compris dans les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, en fonction des besoins (2); services aux pays en développement destinés à les aider à intégrer les préoccupations relatives au commerce et au développement dans leurs plans nationaux de développement et dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté (5); services aux petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables destinés à les aider à intégrer les préoccupations relatives au commerce et au développement dans leurs plans nationaux de développement, dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté et dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, en fonction des besoins (2); collecte et analyse de l'information demandée au niveau national sur les questions intéressant les pays visés par le sous-programme, y compris les pays les moins avancés sans littoral, les petits États insulaires en développement et les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, telles que les incidences

des systèmes commerciaux multilatéraux sur le développement, en fonction des besoins (2); services à l'appui des points focaux nationaux responsables du processus de cadres intégrés portant sur l'élaboration de politiques commerciales, notamment la libéralisation des échanges commerciaux et les résultats à l'exportation, en fonction de besoins (2);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : activités de formation visant à renforcer la capacité des petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables de jouer un rôle efficace dans le système commercial multilatéral et de tirer pleinement parti de la libéralisation des échanges dans le cadre du système (1); cours de formation organisés à l'intention des dirigeants des pays les moins avancés à partir des rapports relatifs à ces pays (2); ateliers organisés dans certains des pays les moins avancés pour faciliter la mise en œuvre des activités relevant du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique en faveur des pays les moins avancés et de l'initiative d'aide au commerce (4); ateliers destinés à faire connaître les conclusions des rapports sur les pays les moins avancés (2);
- iii) Projets opérationnels : apports techniques aux projets opérationnels visant à renforcer la coopération en matière de transport de transit entre les pays sans littoral et les pays de transit (2);

Tableau 12.20

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	8 021,9	8 754,1	26	26
Autres objets de dépense	451,8	457,6	–	–
Total partiel	8 473,7	9 211,7	26	26
Fonds extrabudgétaires	2 601,0	2 601,0	–	–
Total	11 074,7	11 812,7	26	26

- 12.55 Le montant de 8 754 100 dollars demandé, qui fait apparaître une augmentation de 732 200 dollars, permettrait de financer 26 postes (18 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 8 postes d'agent des services généraux) afin d'exécuter les produits suivants : programme de travail de la CNUCED sur diverses questions intersectorielles concernant le développement de l'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral ou de transit, les petits États insulaires en développement et les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, y compris la recherche, l'analyse et les conseils de politique générale; établissement de deux rapports annuels : le rapport sur les pays les moins avancés et le rapport sur le développement économique en Afrique; appui technique aux organes et mécanismes intergouvernementaux; services à l'appui du NEPAD dans les domaines intéressant la CNUCED; exécution du Programme d'action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement; services d'assistance technique, de consultation et de formation dans des domaines relevant du sous-programme.

L'augmentation de 732 200 dollars résulte du financement intégral de deux postes (un D-1 et un P-4) approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/260 au cours de l'exercice biennal 2008-2009 pour le renforcement des activités touchant au développement. Le montant de 457 600 dollars prévu pour les objets de dépense autres que les postes, qui fait apparaître une augmentation d'un montant net de 5 800 dollars, doit essentiellement permettre de financer : a) les consultants; b) les groupes d'experts; et c) les déplacements du personnel. L'augmentation de 5 800 dollars tient à l'accroissement du nombre de voyages nécessaires pour les préparatifs de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

- 12.56 Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, le montant prévu au titre des fonds extrabudgétaires, de 2 601 000 dollars, servira, notamment, à : a) concevoir et diffuser des outils et ateliers de formation en vue de contribuer à renforcer les capacités nationales des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral ou de transit, des petits États insulaires en développement et des petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, de prendre l'initiative des stratégies nationales de développement; b) organiser des séminaires et des ateliers dans certains des pays les moins avancés pour faciliter la mise en œuvre des activités relevant du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique en faveur des pays les moins avancés et de l'initiative d'aide au commerce; et c) élaborer des supports didactiques et des notes d'orientation.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 28 702 800 dollars

- 12.57 Des services d'appui aux programmes sont fournis aux organes directeurs, aux unités responsables de la direction exécutive et de l'administration et à celles chargées des activités de fond prévues dans les sous-programmes, afin de les aider à exécuter les produits prévus. Ces services sont assurés par quatre entités rattachées à la Division de la gestion, à savoir le Service de la gestion des ressources, le Service des affaires intergouvernementales et des relations extérieures, le Service de coopération technique et le Groupe de l'évaluation et de la planification.
- 12.58 Le Service de la gestion des ressources fournit des services d'appui en matière d'administration du personnel, de gestion budgétaire et financière, de planification des ressources, d'établissement du budget et d'administration des activités de coopération technique, ainsi qu'un appui informatique, notamment dans les domaines du traitement des données, de la mise au point et de la gestion des systèmes informatiques et de l'appui aux réseaux.
- 12.59 Le Service des affaires intergouvernementales et des relations extérieures se compose du Groupe de la communication et de l'information, qui veille à l'efficacité des activités relatives à la communication et à l'information, à la gestion des contenus des sites Web et à la sensibilisation de la société civile et les renforce, et du Service d'appui intergouvernemental, qui est chargé de la préparation, de l'administration et du service des sessions de la Conférence, qui ont lieu tous les quatre ans, et de celles du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires (commissions, réunions d'experts et Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme), ainsi que des conférences des Nations Unies organisées sous l'égide de la CNUCED. Ce Service se tient en rapport avec les groupes régionaux afin de leur fournir un appui, et il est également chargé du suivi de l'application des décisions des organes intergouvernementaux à l'échelon institutionnel, de l'établissement du calendrier des réunions, de l'édition de la documentation et de l'établissement de rapports, de l'appui en matière de protocole et de l'élaboration des accords conclus avec les pays qui accueillent les conférences.
- 12.60 Le Service de coopération technique formule des orientations générales et appuie la coordination des activités de coopération technique du secrétariat, notamment en examinant les projets

proposés, en s'occupant des activités de collecte de fonds et en se tenant en rapport avec les bénéficiaires, les donateurs et les organisations qui participent aux activités de coopération technique touchant les échanges commerciaux.

- 12.61 Le Groupe de l'évaluation et de la planification fournit un appui et des conseils stratégiques à l'administration dans les domaines suivants : planification, suivi et évaluation des programmes, notamment pour ce qui est de la planification stratégique et de la budgétisation axée sur les résultats; auto-évaluation; évaluations externes; liaison avec les organes de contrôle interne et externe; et coordination interinstitutions et interdépartementale des questions concernant les programmes et l'évaluation.

Produits

12.62 Les produits de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports d'autres réunions intergouvernementales, le cas échéant (4); rapports des sessions annuelles et des réunions directives du Conseil du commerce et du développement (8);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions préparatoires de la treizième session de la Conférence, en fonction des besoins (20);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions ordinaires annuelles et les réunions directives du Conseil (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme (4); rapports des sessions annuelles des commissions de la CNUCED (6);
 - iv) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (40);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de séance, selon les besoins (8); rapports sur la suite donnée à l'évaluation approfondie des programmes de coopération technique (1); évaluation approfondie des programmes de coopération technique (1); rapports sur l'examen des activités de coopération technique (2);
 - v) Commission du commerce et du développement :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des réunions d'experts (8);
 - vi) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des réunions d'experts, notamment celles du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence et du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (8);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Expositions, visites guidées, conférences : réunions d'information à l'intention des diplomates venant d'être affectés à Genève et chargés de mener à bien des activités relevant de la CNUCED (4); activités de vulgarisation (par exemple, réunions d'information pour les délégations et d'autres groupes, séminaires et conférences publiques) sur les activités de la CNUCED et ses rapports avec d'autres organisations, et séminaires et conférences sur des questions liées à la coopération technique (8);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochure sur les programmes de coopération technique de la CNUCED (1); CD-ROM sur la CNUCED et ses activités (2); colloque sur la société civile : programme et rapport (4); bulletin d'information destiné à la société civile (6); questions en bref (26); dossiers de presse et dépliants concernant des publications phares (10); documents d'information consacrés à la treizième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, destinés notamment à la société civile (3); rapports sur les réunions consultatives de la CNUCED avec des organisations de la société civile (2); résumé des auditions des représentants de la société civile et du secteur privé (2); brochures de la CNUCED (2); *UNCTAD News* (12); affiches de la CNUCED (divers formats), plastification et autres opérations spéciales (11); La CNUCED d'un coup d'œil (2); dossiers de la CNUCED (6);
 - iii) Communiqués de presse, conférences de presse : conférences de presse et réunions d'information à l'intention des médias (16); communiqués de presse, notes d'orientation pour la correspondance, bulletins d'information transmis aux médias par voie électronique concernant les questions de commerce et de développement, la CNUCED et ses activités (180);
 - iv) Supports techniques : série de conférences Raúl Prebisch (2); message d'intérêt général de la CNUCED (1); site Web de la CNUCED et pages consacrées aux sujets suivants : réunions et activités, documents et publications, documents destinés aux médias et documents d'information, coopération technique, et évaluation (2); sites Web de la CNUCED consacrés à la treizième session de la Conférence et à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (2);
 - v) Documentation à l'intention des réunions interinstitutions : documents et contributions destinés aux réunions interinstitutions consacrées à la coordination des programmes, aux activités opérationnelles, à l'évaluation et aux questions de gestion, et participation à ces réunions (10);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Projets opérationnels : gestion des activités opérationnelles interrégionales visant à fournir un appui général à la coopération technique dans tous les domaines d'activité de la CNUCED (1);
- d) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services de conférence : conception et exploitation d'installations de visioconférence (1); liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève au sujet des services de conférence et des questions de documentation et avec le Siège au sujet des services de conférence, du calendrier des réunions, de la documentation et de la présentation de rapports à l'Assemblée générale (1); services techniques aux sessions annuelles des commissions de la CNUCED et aux réunions de leurs groupes d'experts (180); aux consultations du

Secrétaire général de la CNUCED et du Président du Conseil du commerce et du développement avec les États membres (20); aux conférences internationales sur les produits de base (40); aux réunions de la Commission de la science et de la technique au service du développement (organe subsidiaire du Conseil économique et social) (20); à des séminaires et groupes d'études et à d'autres réunions spéciales (30); aux sessions annuelles et aux réunions directives du Conseil du commerce et du développement (60); aux sessions du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme (40); et à la treizième session de la Conférence et à ses réunions préparatoires (1);

- ii) Gestion des ressources humaines : assistance à l'administration pour ce qui est des politiques et pratiques de gestion du personnel, des mesures à prendre pour appliquer les résolutions de l'Assemblée générale et les directives du Bureau de la gestion des ressources humaines, ainsi que des nouvelles orientations et de l'adaptation des politiques et pratiques existantes (1); aide à l'administration concernant les relations entre le personnel et l'administration, notamment les échanges avec les organes représentant le personnel (1); administration, sécurité et bien-être du personnel, suivi du comportement professionnel, formation et perfectionnement du personnel, et cessation de service (1); recrutement et administration des consultants, vacataires et stagiaires (1); recrutement, administration et reclassement du personnel recruté au titre de projets (1); gestion des postes vacants, recrutement, affectation et promotion du personnel (1);
- iii) Planification des programmes, budget et comptabilité : gestion des crédits alloués, contrôle du tableau d'effectifs, certification et établissement de rapports sur l'utilisation des ressources approuvées, et élaboration des rapports sur l'exécution du budget et des rapports statistiques sur les postes vacants (1); contrôle financier et certification de tous les comptes concernant les fonds provenant du budget ordinaire alloués à la CNUCED (1); établissement de rapports financiers et comptabilité en vertu d'une délégation de pouvoir pour tous les projets de coopération technique financés par différents donateurs en dehors du budget ordinaire (1); tenue des dossiers concernant les voyages, les consultants, les activités menées dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique et les activités de formation aux fins de l'établissement de rapports (1); suivi et vérification de la mise en œuvre du programme et coordination de l'établissement des rapports concernant l'exécution des programmes (1); planification du programme et coordination de l'élaboration du projet de programme de travail (1); examen, tenue et rectification des comptes, et traitement des bordereaux interservices et des pièces justificatives du journal, tant au titre du budget ordinaire que des fonds extrabudgétaires (1);
- iv) Services centraux d'appui :
 - a. Appui à l'édition électronique : assistance aux fins de l'établissement des documents à publier sur CD-ROM ou sur d'autres types de supports électroniques, aide à la mise en page des publications; administration et contrôle de la qualité du site Web de la CNUCED, coordination de son contenu et coordination technique avec le Centre international de calcul;
 - b. Gestion des installations : administration des locaux à usage de bureaux, en liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève pour ce qui est de l'entretien des locaux et du matériel, de la gestion des entrepôts et des stocks de publications, et de la liquidation des avoirs du secrétariat par l'intermédiaire du Comité de contrôle du matériel;
 - c. Appui informatique : installation du matériel, services de redéploiement et de réparation, tenue des inventaires et contrôle de l'utilisation des ressources, service

- d'assistance technique aux utilisateurs pour les logiciels fonctionnant sur ordinateur individuel ou sur ordinateur central; contrôle intégré de l'ensemble des systèmes informatisés utilisés par la CNUCED, y compris des mesures visant à assurer leur compatibilité et leur conformité avec les technologies utilisées à l'extérieur, et planification et mise au point de nouveaux systèmes; maintenance et amélioration de l'infrastructure du réseau local, des liaisons internes et avec l'extérieur ainsi que des systèmes de courrier électronique et de télécopie; appui opérationnel pour les principales applications et mise au point de nouvelles applications en fonction des besoins;
- d) Autres services généraux : gestion des polices d'assurance, des archives et des annuaires téléphoniques; fourniture de services généraux dans le cadre des préparatifs de la treizième session de la Conférence;
 - e) Services d'achats : assistance touchant les procédures d'achat et le traitement des informations connexes par le Système intégré de gestion, les dons offerts à des organismes sans but lucratif et les demandes d'impression, y compris les travaux contractuels d'imprimerie (1); services d'achat : liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève, les bureaux extérieurs du PNUD et les équipes des projets sur le terrain pour toutes les procédures concernant l'acquisition de biens et de services au titre de la série 100 des règles de gestion financière; établissement de rapports statistiques annuels destinés au PNUD sur les achats au titre des projets, liaison avec le Bureau des services d'achat interorganisations, contrôle des stocks financés par des fonds extrabudgétaires et transferts d'avoirs à des gouvernements au titre de projets;
 - f) Voyages : établissement de prévisions de dépenses concernant les voyages, traitement des demandes d'autorisation de voyage et établissement de fichiers pour le paiement des indemnités de subsistance journalières pour les voyages du personnel, des consultants et des experts;
 - v) Services de traduction et d'édition : édition de la documentation de la CNUCED et gestion des procédures d'envoi des documents;
 - vi) Évaluations : études d'évaluation de la gestion portant notamment sur des publications ou des projets; supervision et coordination des évaluations externes, effectuées dans le cadre d'accords relatifs à des projets ou à des fonds d'affectation spéciale; supervision et coordination des auto-évaluations et des rapports correspondants; et supervision des évaluations externes demandées par le Conseil du commerce et du développement.

Tableau 12.21

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	21 867,3	21 647,1	79	78
Autres objets de dépense	7 348,2	7 055,7	–	–
Total partiel	29 215,5	28 702,8	79	78
Fonds extrabudgétaires	8 121,6	8 111,6	17	17

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Total	37 337,1	36,814,4	96	95

- 12.63 Le montant demandé, qui s'élève à 21 647 100 dollars (soit une diminution de 220 200 dollars), permettra de financer 78 postes, dont 31 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 47 postes d'agent des services généraux, dont les titulaires contribueront à l'exécution du programme de travail de la CNUCED et rempliront diverses fonctions touchant la gestion du personnel, la finance, le budget, l'administration générale, l'informatique, les services offerts aux organes intergouvernementaux, et la communication et la sensibilisation, et fourniront des services administratifs et des services d'appui aux programmes aux fins de la réalisation des activités opérationnelles de la CNUCED, y compris les projets relevant du Compte pour le développement, le programme ordinaire de coopération technique et les projets de coopération technique financés au moyen de ressources extrabudgétaires. La diminution de 220 200 dollars tient à la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes), l'objectif étant de rationaliser et de simplifier la structure de postes à la faveur d'une refonte des modes de fonctionnement, de l'optimisation des méthodes de travail et du renforcement du recours aux technologies de l'information et des communications. Le montant demandé au titre des objets de dépense autres que les postes, qui s'élève à 7 055 700 dollars (soit une diminution de 292 500 dollars), doit permettre de couvrir essentiellement les frais correspondant : a) au personnel temporaire (autre que pour les réunions); b) aux services de consultants et d'experts; c) aux voyages du personnel; d) aux services contractuels et aux services informatiques; et e) aux frais généraux de fonctionnement et autres dépenses de fonctionnement. La diminution de 292 500 dollars tient principalement à la réduction des crédits demandés au titre des rubriques suivantes : a) le personnel temporaire (autre que pour les réunions), compte tenu de la façon dont les dépenses ont été réparties récemment pour répondre aux besoins ponctuels pendant les périodes de travail les plus chargées et remplacer le personnel en congé de maladie ou en congé de maladie de longue durée; et b) les transmissions, du fait de la baisse du coût des télécommunications locales et internationales.
- 12.64 Pour l'exercice biennal 2010-2011, on prévoit que des ressources extrabudgétaires s'élevant à 8 111 600 dollars seront allouées aux services d'appui aux activités extrabudgétaires relevant du programme de travail.

Tableau 12.22

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/62/7)

La CNUCED cherche principalement à favoriser la formation d'un consensus mondial

Le sous-programme de la CNUCED sur l'Afrique a été établi conformément à la décision prise par la Conférence à sa dixième session, tenue à Bangkok, et

sur les problèmes auxquels est

aux dispositions de la résolution 54/249 de l'Assemblée

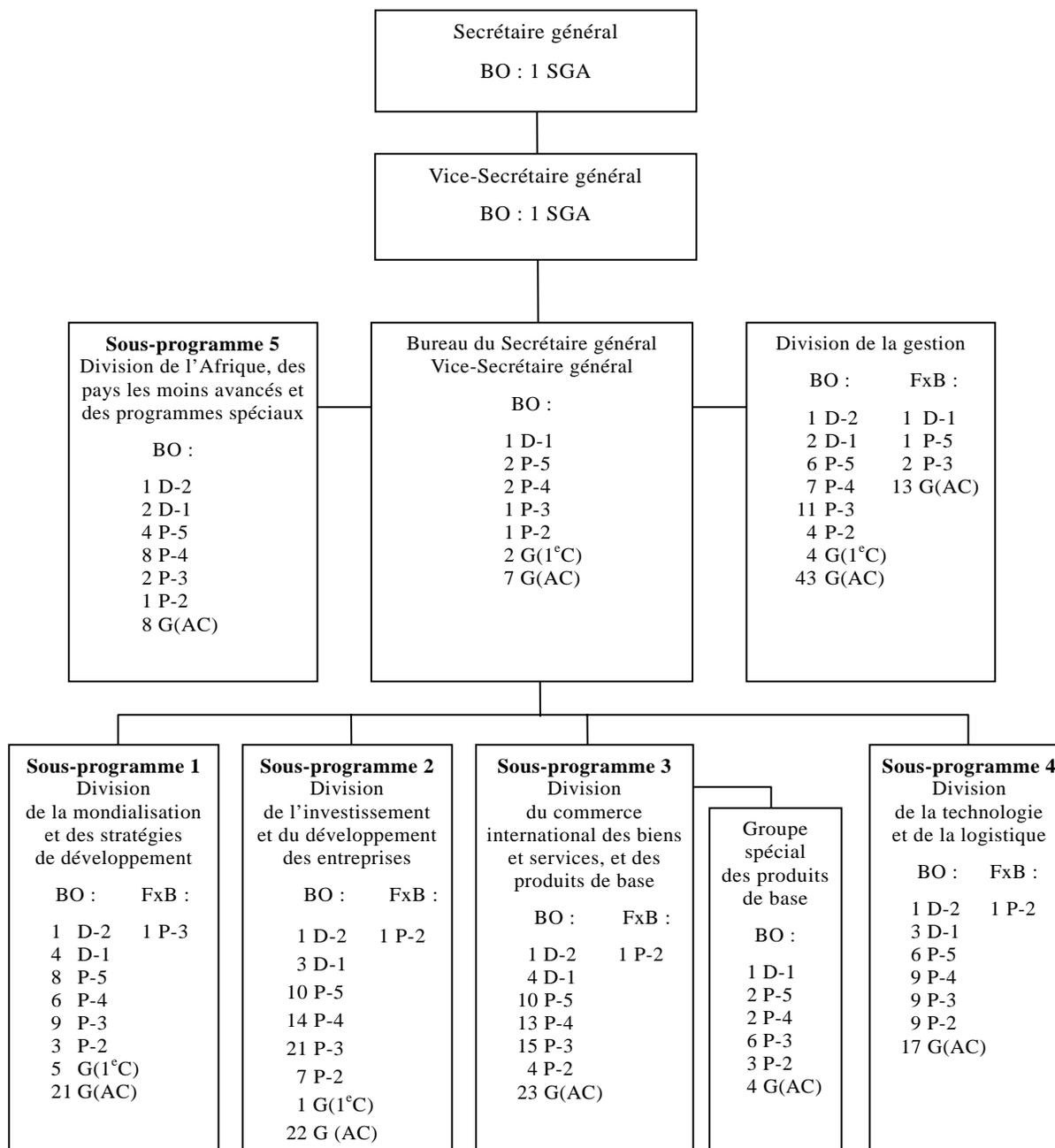
confrontée l'Afrique pour son développement et à aider à mobiliser la communauté internationale autour de mesures en faveur des pays africains. Pour sa part, la Commission économique pour l'Afrique met l'accent sur les perspectives régionales, en particulier l'analyse des tendances socioéconomiques et des développements politiques concernant le continent. Les deux organismes coopèrent toutefois étroitement et échangent régulièrement des informations. Le Comité recommande de demander au Secrétaire général d'examiner l'efficacité et l'efficacité de la coopération actuelle entre ces deux entités et de faire rapport à ce sujet dans le cadre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/62/7/Add.40, par. 59).

générale (par. 100). La CNUCED et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) travaillent en étroite collaboration sur des questions concernant l'Afrique, tout en ayant chacune leurs propres méthodes. La CNUCED s'emploie à s'acquitter des missions que lui ont confiées l'Assemblée générale et les sessions de la Conférence dans les domaines du commerce, de la finance, des investissements et de la technologie du point de vue des pays africains, tandis que la CEA axe davantage ses travaux sur des perspectives régionales.

La coopération entre la CNUCED et la CEA se manifeste par la participation de leur personnel respectif aux activités menées en faveur des pays d'Afrique. Ainsi, la CNUCED envoie régulièrement des représentants à la Conférence des ministres de la CEA, tant aux débats organisés au niveau des experts qu'à la Conférence elle-même. Elle prend aussi part aux travaux de la CEA concernant le NEPAD, en particulier dans le cadre du système de groupes. Pour ce qui est de l'échange d'informations entre les deux entités, le Rapport économique sur l'Afrique que publie la CEA offre des renseignements détaillés sur les tendances socioéconomiques en Afrique qu'il est difficile de trouver ailleurs, et la CNUCED l'utilise comme document de référence pour ses travaux de recherche et d'analyse décisionnelle sur l'Afrique.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



Abréviations : SGA : Secrétaire général adjoint; SSG : Sous-Secrétaire général; BO : budget ordinaire; FxB : fonds extrabudgétaires; GS : agent des services généraux; 1°C : 1^{re} classe; AC : Autres classes.

Annexe

Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Direction exécutive et administration			
12.30 a) i)	Services fonctionnels pour les réunions de la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	20	Achevé
12.30 a) i)	Services fonctionnels pour les réunions du Comité préparatoire de la douzième session de la Conférence	20	Achevé
12.30 a) i)	Rapport du Secrétaire général à la douzième session de la Conférence	1	Achevé
12.30 a) i)	Documentation diverse et documents de séance pour les différentes parties de la douzième session de la Conférence	4	Achevé
12.30 a) ii)	Rapports sur la suite donnée aux grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines relevant de la compétence de la CNUCED	2	Achevé
Total partiel		47	
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement			
12.34 a) i)	Contribution aux rapports consacrés à la suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement	1	Achevé
Total partiel		1	
Sous-programme 2. Investissement, entreprises et technologie			
12.39 b) i)	Publication en série : <i>World Investment Directory Overview</i>	1	La section intitulée <i>Overview</i> (« Vue d'ensemble ») fait partie du produit <i>World Investment Directory</i> (« Vue d'ensemble ») et CD-ROM, comprenant notamment les profils des pays).
Total partiel		1	
Sous-programme 3. Commerce international			
Total		49	